Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

ATTEINDRE NOS OBJECTIFS

Le programme de la FAO pour l'égalité entre les sexes dans l'agriculture et le développement rural

ATTEINDRE NOS OBJECTIFS

Le programme de la FAO pour l'égalité entre les sexes dans l'agriculture et le développement rural

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

ISBN 978-92-5-209564-4

© FAO, 2016

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.

TABLE DES MATIÈRES

4 AVANT-PROPOS

6 ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

8 MESSAGES CLÉS

10 INTRODUCTION

14 ŒUVRER POUR L'ÉGALITÉ DES SEXES ET RÉALISER L'OBJECTIF FAIM ZÉRO

16 Promouvoir l'égalité des sexes dans les dialogues internationaux sur les politiques

17 Aider les gouvernements à formuler des politiques et programmes tenant compte des sexospécificités pour la sécurité alimentaire et la nutrition

19 Aider les gouvernements à concevoir et à mettre en œuvre des pratiques responsables

21 Bâtir une base de données probantes sur les questions de parité pertinentes relatives à la sécurité alimentaire et la nutrition

24 HISTOIRE ENREGISTRÉE SUR LE TERRAIN *Former des leaders fortes - une école pour les femmes autochtones*

HISTOIRE ENREGISTRÉE SUR LE TERRAIN *La santé féminine: un facteur important dans la lutte contre la malnutrition*

26 ŒUVRER EN VUE D'ASSURER UN ACCÈS ÉGAL AUX RESSOURCES NATURELLES ET DE PRODUCTION POUR UNE AGRICULTURE DURABLE

28 Promouvoir la gouvernance inclusive des ressources en terres et en eau

30 CARTE *Répartition des détenteurs agricoles par sexe (femmes)*

32 Faciliter l'accès des femmes aux technologies qui qui permettent de réduire la charge de travail pour surmonter les contraintes entravant la production

34 Promouvoir les approches tenant compte des sexospécificités et intelligentes face au climat

35 Renforcer les capacités des agriculteurs concernant une production plus rentable et plus durable

36 HISTOIRE ENREGISTRÉE SUR LE TERRAIN *Nouvelles technologies pour améliorer la vie des femmes rurales en Tunisie*

38 L'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DES HOMMES RURAUX POUR RÉDUIRE LA PAUVRETÉ

42 Améliorer les capacités du pays à fournir des services de conseil rural tenant compte des sexospécificités

43 Promouvoir l'autonomisation économique des femmes rurales au moyen d'emplois décents

44 Améliorer le rôle de la protection sociale pour faire progresser l'autonomisation économique des femmes rurales

45 Encourager des politiques, programmes et stratégies d'investissement dans le développement rural en faveur de la parité hommes-femmes

46 Accroître la disponibilité de données ventilées par sexe pour une formulation des politiques et une planification mieux ciblées

48 HISTOIRE ENREGISTRÉE SUR LE TERRAIN *Autonomisation économique des agricultrices au Népal*

50 DE LA FERME AU MARCHÉ – PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

52 Faire en sorte que le travail des femmes soit visible

54 Soutenir le développement de chaînes de valeur durables et fondées sur l'égalité des sexes

57 Lutter contre les inégalités entre les sexes pour réduire les pertes alimentaires

57 Autonomiser les femmes effectuant des échanges commerciaux transfrontaliers

58 HISTOIRE ENREGISTRÉE SUR LE TERRAIN *Améliorer les perspectives des femmes rwandaises*

60 CRÉER DES MOYENS D'EXISTENCE RÉSILIENTS POUR LES FEMMES ET LES HOMMES

63 Promouvoir l'élaboration de politiques tenant compte des sexospécificités, pour intervenir lors des crises et des catastrophes et pour les prévenir

64 Renforcer la résilience des femmes et des hommes ruraux

66 Œuvrer pour l'égalité des sexes dans les interventions en situation d'urgence

68 HISTOIRE ENREGISTRÉE SUR LE TERRAIN *La résilience des femmes et l'entrepreneuriat féminin aux Philippines*

70 CONCLUSIONS

72 REMERCIEMENTS

75 RÉFÉRENCES

KIRGHIZISTAN
Projet ONU Femmes, FAO, FIDA et PAM sur «l'autonomisation économique des femmes rurales». ©FAO/V. Oseledko

AVANT-PROPOS

On a assisté ces dernières années à des progrès considérables en matière de réduction de la faim et de la pauvreté dans le monde entier. Cependant, les résultats restent inégaux entre pays et régions. Près de 800 millions de personnes souffrent de la faim et près d'un milliard vivent en situation de pauvreté extrême. Les petits exploitants les plus pauvres et les agriculteurs familiaux dans les pays en développement, dont la subsistance dépend de l'agriculture, continuent d'être les plus vulnérables face à l'insécurité alimentaire et la malnutrition, les femmes et les filles y sont particulièrement sensibles.

Il est indispensable de redoubler les efforts pour investir dans les capacités des femmes rurales, et pour créer un environnement propice leur permettant de participer sur un pied d'égalité aux transformations qui touchent leurs paysages ruraux et d'en tirer parti. Il est impératif que la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation socio-économique des femmes soient au cœur même de toute intervention entreprise, dont l'objectif est de favoriser une agriculture durable et d'éliminer l'insécurité alimentaire et la pauvreté, qui sont -entre autres- deux des principaux objectifs du programme de développement durable à l'horizon 2030.

Il existe des données factuelles convaincantes sur le rôle fondamental des femmes dans la main-d'œuvre agricole de la plupart des pays en développement, et nombreux sont les gens qui sont conscients de la considérable contribution des femmes aux efforts en vue de garantir la sécurité alimentaire et une bonne nutrition au niveau des ménages et des communautés. Sans la gestion prudente par les femmes rurales des revenus et des ressources familiaux, le bien-être et la nutrition des enfants et des familles seraient plus précaires. Or, le plein potentiel des femmes n'est pas réalisé en raison des inégalités persistantes, lesquelles les empêchent encore d'accéder aux ressources naturelles et de production et entravent leur participation aux processus de prise de décisions.

La FAO reconnaît le potentiel des femmes et hommes en milieu rural pour parvenir à la sécurité alimentaire et à une bonne nutrition, et elle est résolue à éliminer les inégalités entre les sexes, conformément à l'engagement de «ne laisser personne de côté» qui est au cœur même des Objectifs de développement durable (ODD).

En s'appuyant sur des exemples concrets, cette publication présente les travaux de la FAO dans les domaines de l'agriculture, la foresterie, les pêches et autres sous-secteurs, visant à promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes tant au niveau des politiques qu'à celui du terrain. La publication met en relief les domaines clés des interventions, les approches et les résultats obtenus.

La FAO reste pleinement engagée à aborder les contraintes structurelles auxquelles sont confrontées les femmes rurales pour mettre un terme à la faim et la pauvreté. Cela représente un élément essentiel pour atteindre les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030.Sur la base des enseignements et des expériences acquis dans l'ensemble des régions, et en étroite collaboration avec ses membres, l'Organisation entend éliminer les inégalités entre les sexes afin d'atteindre les objectifs en matière de sécurité alimentaire dans les secteurs de l'agriculture et du développement rural.

José Graziano da Silva
Directeur général de la FAO

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

BAsD	Banque asiatique de développement
AGRIS	Système international d'information pour les sciences et la technologie agricoles
CCAFS	Programme sur le changement climatique, l'agriculture et la sécurité alimentaire
CdR	Caisses de Résilience
CEDAW	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les femmes
CELAC	Communauté d'États latino-américains et caraïbes
CFS	Comité de la sécurité alimentaire mondiale
CGA	évaluations nationales sur les questions de parité
CGIAR	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
CSA	agriculture intelligente face au climat
RRC	réduction des risques de catastrophe
ECOSOC	Conseil économique et social des Nations Unies
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
FANTA	Assistance technique pour l'alimentation et la nutrition
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FAOSTAT	Base de données statistiques fondamentales de l'Organisation
FFS	école pratique d'agriculture
FIES	Échelle de mesure du sentiment d'insécurité alimentaire
FMM	Mécanisme d'appui aux programmes multidonateurs
GAPo	Outil sur la parité hommes-femmes dans les politiques agricoles
PIB	Produit intérieur brut
GFP	points de contact pour les questions de parité
GLRD	Base de données Genre et droit à la terre
GRAST	Outil d'évaluation des services de conseil rural et sur la parité
HBS	Enquête sur le budget des ménages
IAKIB	Ihuza Aborozi ba Kijyambere Bafatanyije (une coopérative au Rwanda)
CIN2	Deuxième Conférence internationale sur la nutrition
FIDA	Fonds international de développement agricole
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires

IGETI	Améliorer l'égalité des sexes dans les questions territoriales
IIRR	Institut international pour la reconstruction rurale
IIWF	Fonds international pour les femmes autochtones
OIT	Organisation Internationale du travail
INRGREF	l'Institut national de recherches en génie rural, eaux et forêts
JFFLS	Écoles pratiques d'agriculture et d'apprentissage de la vie pour les jeunes
MERCOSUR	Marché commun austral
NENA	la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord
ONG	Organisation non-gouvernementale
PHL	Pertes après récolte
pro-WEAI	Indice de l'autonomisation des femmes dans l'agriculture au niveau du projet
RWEE	Accélération des progrès vers l'autonomisation économique des femmes rurales
SAFE	Accès sûr aux combustibles et à l'énergie
ODD	Objectif de développement durable
SMEs	Petite et moyenne entreprise
OS	Objectif stratégique de la FAO
SSF Guidelines	Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté
SUN	Renforcer la nutrition
TECA	Technologies et pratiques pour les petits producteurs agricoles
NU	Nations Unies
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
CEA	Commission économique pour l'Afrique
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
VGGTs	Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale
VUP	Programme de travaux publics d'Umurenge de la Vision 2020 du Rwanda
BM	Banque mondiale
RMA 2020	Programme mondial du recensement de l'agriculture 2020
PAM	Programme alimentaire mondial
WISE	Organisation pour les femmes travaillant à leur compte

ARMÉNIE
Mari et femme récoltent des tomates.
©FAO/J. Spanner

MESSAGES CLÉS

CHAPITRE 1

- Parvenir à la parité est une condition essentielle à l'obtention de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à l'atteinte des 17 objectifs de développement durable, pour « ne laisser personne de côté ».
- Les données prouvent que l'amélioration de l'éducation des femmes et de leur statut au sein des ménages et des communautés a un impact direct sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en particulier sur la nutrition des enfants.
- La collecte et l'analyse des données ventilées par sexe sont essentielles pour l'élaboration de politiques fondées sur les faits. Les politiques nationales, globales et sectorielles, les programmes, la législation et les plans d'investissement en matière de sécurité alimentaire et de nutrition ne saisissent pas toujours le rôle et la contribution des femmes et par conséquent ne parviennent pas à répondre à leurs besoins et à leurs problèmes spécifiques.

CHAPITRE 2

- Les femmes et les hommes ruraux sont de plus en plus confrontés au problème de devoir adapter leurs systèmes de production au contexte du changement climatique et de l'épuisement des ressources naturelles. Fournir à ces personnes un accès égal aux ressources productives, aux technologies et pratiques intelligentes face au climat et à faible coefficient de main-d'œuvre, est au cœur de l'approche de la FAO destinée à améliorer la durabilité de l'agriculture.
- Une gouvernance et une gestion responsables des ressources naturelles, telles que la terre et l'eau, doivent refléter les perspectives et les priorités des femmes, et être fondées sur des institutions locales équitables et efficaces.

CHAPITRE 3

- Les femmes et les jeunes filles sont des agents essentiels dans la lutte contre la pauvreté rurale et la faim. En les aidant à atteindre leur plein potentiel, les processus agricoles et de développement rural deviendront plus efficaces.
- La FAO promeut une approche multidimensionnelle afin de réduire la pauvreté rurale, visant à améliorer l'accès des femmes aux ressources productives, à des emplois décents et à des opportunités économiques, en renforçant la capacité des institutions et des services ruraux, et en soutenant les mesures destinées à augmenter la couverture de protection sociale et son efficacité.

CHAPITRE 4

- Augmenter la capacité productive et entrepreneuriale des femmes rurales est un pas essentiel pour développer des chaines de valeurs durables qui peuvent offrir des moyens de sortir de l'insécurité alimentaire pour des millions de personnes.
- Réduire les inégalités sociales et entre les sexes dans tous les systèmes alimentaires, de la production jusqu'à la consommation, renforcera l'efficacité des chaines de valeurs et diminuera les pertes alimentaires.

CHAPITRE 5

- Les crises et les catastrophes des pays en développement peuvent avoir des effets dévastateurs sur les petits exploitants, les bergers, les pêcheurs et les communautés qui dépendent de la forêt. Il est impératif de développer la résilience des femmes et des hommes afin de leur conférer une plus grande souplesse face aux menaces et de se remettre des chocs plus rapidement.
- Reconnaître les rôles distincts et complémentaires des hommes et des femmes dans l'agriculture et dans la garantie de la sécurité alimentaire et d'une nutrition correcte est essentiel pour créer des moyens d'existence ruraux résilients et durable. Créer des moyens d'existence résilients pour les femmes et les hommes.

LIBAN
Un couple s'occupe de son bétail.
©FAO/K. Wiedenhoefer

L'agriculture et les systèmes alimentaires du monde traversent actuellement une transformation rapide et intense; ils doivent produire assez d'aliments pour nourrir une population croissante tout en se heurtant à des bouleversements économiques, environnementaux et sociaux persistants et émergents. L'impact du changement climatique et l'épuisement des ressources naturelles mettent en danger la production agricole et les moyens d'existence, et entraînent ou exacerbent d'autres défis mondiaux, comme la volatilité des prix et l'insécurité des marchés, les conflits et les crises prolongées, et les migrations massives. Cette transformation, parallèlement à une urbanisation rapide, a entraîné une évolution des schémas alimentaires et des systèmes de subsistance. Les pays sont confrontés au nouveau défi de l'excès pondéral, des problèmes de santé liés à l'obésité et des maladies non transmissibles associées, alors qu'ils continuent de lutter contre l'insécurité alimentaire et de la dénutrition. Pour relever ces défis complexes, il faudra des solutions intégrées et adaptées aux différents contextes. Afin de parvenir à répondre aux exigences de notre contexte actuel et d'assurer un meilleur avenir pour tous, il est nécessaire de mener une transformation large des systèmes alimentaires et agricoles.

Les hommes et les femmes ruraux sont des acteurs importants qui se situent au cœur même de ce défi. À l'échelle mondiale, 75 pour cent des personnes pauvres et en situation d'insécurité alimentaire sont tributaires de l'agriculture et des ressources naturelles pour leur subsistance et l'agriculture familiale contribue aux moyens de subsistance de jusqu'à 2,5 milliards de personnes (FAO 2014a). Les agriculteurs familiaux des pays en développement non seulement sont plus susceptibles de subir le plus gros des chocs touchant les systèmes alimentaires et agricoles, mais ils produisent aussi 80 pour cent des aliments consommés dans une grande partie des pays en développement (FIDA 2013). Le succès de la transition mondiale vers une agriculture plus durable sur les plans économique, social et environnemental dépendra largement de l'aptitude des agriculteurs à bien s'adapter aux changements qui

INTRODUCTIO

ON

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
1 PAS DE PAUVRETÉ
2 FAIM «ZÉRO»
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE
10 INÉGALITÉS RÉDUITES
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
14 VIE AQUATIQUE
15 VIE TERRESTRE
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

surviennent actuellement dans le paysage, ce qui dépend d'efforts adéquats pour donner aux petits exploitants les moyens de parvenir à cette transformation.

Dans le cadre de ce processus, il est essentiel de promouvoir l'égalité des sexes. Les femmes rurales représentent environ 43 pour cent de la main-d'œuvre agricole (FAO 2011). Elles s'acquittent de rôles importants dans l'ensemble des chaînes de valeur agro-alimentaires, et jouent un rôle clé au moment de garantir la sécurité alimentaire et une bonne nutrition au niveau des ménages et des communautés, ainsi que dans la gestion des ressources naturelles, comme les terres et l'eau. Or, dans toutes les régions, les femmes rurales se heurtent à des contraintes encore plus importantes que leurs homologues de sexe masculin au moment d'accéder aux ressources et services de production, aux technologies, aux informations sur les marchés et aux biens financiers. Elles sont par ailleurs sous-représentées au sein des institutions locales et des mécanismes de gouvernance et tendent à avoir un pouvoir de décision moindre. En plus de ces contraintes, les normes et la discrimination dominantes basées sur le sexe font souvent que les femmes croulent sous une charge de travail excessive, tandis qu'une grande partie de leur travail reste non rémunéré et non reconnu. Les efforts visant à éliminer cette disparité entre les sexes représentent une occasion d'autonomiser les parties prenantes de ce secteur et de promouvoir le type de changement transformateur requis pour que les systèmes agro-alimentaires soient en mesure de relever les défis urgents en présence tout en assurant la sécurité alimentaire et une nutrition adéquate pour tous.

LES NORMES ET LA DISCRIMINATION DOMINANTES BASÉES SUR LE GENRE FONT SOUVENT QUE LES FEMMES CROULENT SOUS UNE CHARGE DE TRAVAIL EXCESSIVE, TANDIS QU'UNE GRANDE PARTIE DE LEUR TRAVAIL RESTE NON RÉMUNÉRÉ ET NON RECONNU.

Le principe de «ne laisser personne de côté» oriente tous les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'axe central que constituent l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes est donc exprimé expressément dans tous les Objectifs de développement durable (ODD), tant sous la forme d'un Objectif sur l'égalité des sexes (ODD 5) à part entière que comme thème transversal doté de plus de 30 cibles associées dans tous les autres ODD.

Le travail de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) s'aligne sur le cadre international des ODD. L'Organisation reconnaît que les inégalités persistantes figurent parmi les causes fondamentales des performances insuffisantes de l'agriculture dans de nombreux pays et elle a documenté les avantages socio-économiques découlant de la réduction du fossé hommes-femmes. Dans le cadre de son objectif d'autonomisation des petits exploitants et des agriculteurs familiaux afin de garantir le développement durable des systèmes agricoles et alimentaires, la FAO aide les gouvernements à élaborer un environnement porteur pour les hommes et les femmes ruraux en encourageant la gouvernance appropriée, en promouvant des cadres juridiques et de réglementation transparents et équitables et en menant un plaidoyer en faveur de l'intégration des préoccupations liées à l'égalité des sexes dans les politiques et programmes sectoriels. En renforçant les capacités locales et en générant la base de données factuelles, l'Organisation promeut la formulation de politiques inclusives qui entendent lutter contre les contraintes et les barrières spécifiques auxquelles sont confrontés les hommes et les femmes ruraux. La FAO travaille également avec les parties prenantes nationales pour mettre en œuvre des projets qui cherchent à libérer le potentiel des femmes et des hommes en les aidant à obtenir un plus grand contrôle sur les ressources de production et les processus de prise de décisions.

En 2012, la FAO a élaboré et approuvé une Politique sur l'égalité des sexes[2] destinée à servir de cadre directeur pour l'Organisation et ses pays membres afin de parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes dans le cadre de son mandat de promotion de la sécurité alimentaire et de la nutrition. La Politique identifie des objectifs clairs qui octroient la priorité à la participation et la prise de décisions égales au sein des institutions et organisations rurales, à l'accès et au contrôle égaux des ressources de production clés, des services, des marchés, de l'emploi et des opportunités rémunératrices, et à la réduction de la charge de travail des femmes.

Les normes minimales établies par la Politique de la FAO sur l'égalité des sexes ont été conçues pour contribuer aux normes du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-SWAP), lesquelles sont juridiquement contraignantes pour toutes les organisations onusiennes, et la FAO fait le point sur leur application chaque année[(3)]. Ces quelques dernières années, la mise en œuvre de ces

GUATEMALA
Un groupe de femmes autochtones décortiquent des cacahuètes avec leurs enfants.
©FAO/Guatemala Country team

deux ensembles de normes a permis à l'environnement de toute l'organisation de devenir progressivement plus réactif au genre. Ces normes ont par ailleurs contribué à mettre en place des mécanismes institutionnels qui soutiennent la mise en œuvre constante et cohérente d'activités liées au genre dans l'ensemble de l'Organisation.

L'égalité des sexes fait partie intégrante du Cadre stratégique de la FAO, dans lequel elle est abordée comme une question transversale. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont essentielles pour la réalisation des Objectifs stratégiques (OS) de la FAO: contribuer à éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition (OS 1); rendre l'agriculture plus productive et plus durable (OS 2); réduire la pauvreté rurale (OS 3); veiller à la mise en place de systèmes agricoles et alimentaires plus ouverts et plus efficaces (OS 4); et améliorer la résilience (OS 5). Tous les Programmes stratégiques de la FAO contribuent à réduire les inégalités entre les sexes grâce à leur travail sur les normes et les standards, les données et les informations, le dialogue sur les politiques, le développement des capacités, les connaissances et les technologies, les partenariats, et la sensibilisation et la communication. Par exemple, les pays reçoivent un soutien pour le renforcement de leurs capacités afin de veiller à ce que leurs politiques et programmes en matière de sécurité alimentaire, de nutrition, de développement agricole et rural tiennent compte des sexospécificités et créent des chances égales pour les femmes et les hommes. Les domaines clés de travail ont été stratégiquement identifiés au titre de chacun des programmes qui permettent une réalisation soutenue et cohérente des objectifs de la Politique sur l'égalité des sexes.

Le travail de la FAO en matière de parité hommes-femmes est mis en œuvre, coordonné et suivi par un réseau actif de membres du personnel du Siège, des bureaux régionaux et des bureaux de pays qui jouent le rôle d'importants catalyseurs pour assurer une mise en œuvre cohérente en partenariat avec des parties prenantes pertinentes. Les experts en matière parité hommes-femmes collaborent activement avec les décideurs, y compris politiques, les praticiens et les membres du personnel technique pour concevoir, mettre en œuvre et présenter des initiatives qui mettent au premier plan la dimension sociale et placent les personnes au cœur même du travail de la FAO.

Cette publication a pour finalité d'illustrer comment le travail constant et soutenu effectué par l'Organisation en matière d'égalité des sexes contribuent pour relever les défis auxquels la sécurité alimentaire et l'agriculture sont confrontées.

Chacun des chapitres met en évidence l'importance de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes pour réaliser le Programme stratégique de la FAO, et décrit les activités clés liées à la parité hommes-femmes et les résultats obtenus, présentant des interventions importantes mises en œuvre au niveau des pays et à l'échelle internationale. Chaque chapitre s'accompagne par ailleurs d'«histoires enregistrées sur le terrain» qui contribuent à illustrer l'impact du travail de la FAO sur les récipiendaires en termes plus concrets et plus détaillés, en mettant en relief les succès et les nouvelles manières de voir ainsi obtenues.

Notes

1 Il s'agit d' augmenter la production agricole totale et de réduire l'insécurité alimentaire et nutritionnelle globale (FAO, 2011)

2 La politique de la FAO sur l'égalité des sexes, disponible sur: http://www.fao.org/docrep/017/i3205f/i3205f.pdf

3 C 2017/8 Programme Implementation Report 2014-15 paragraphes 200-222 et Tableaux 1 et 2. L'année 2016 sera signalée dans le rapport de synthèse à moyenne terme. Rapport 2016 en Mars 2017

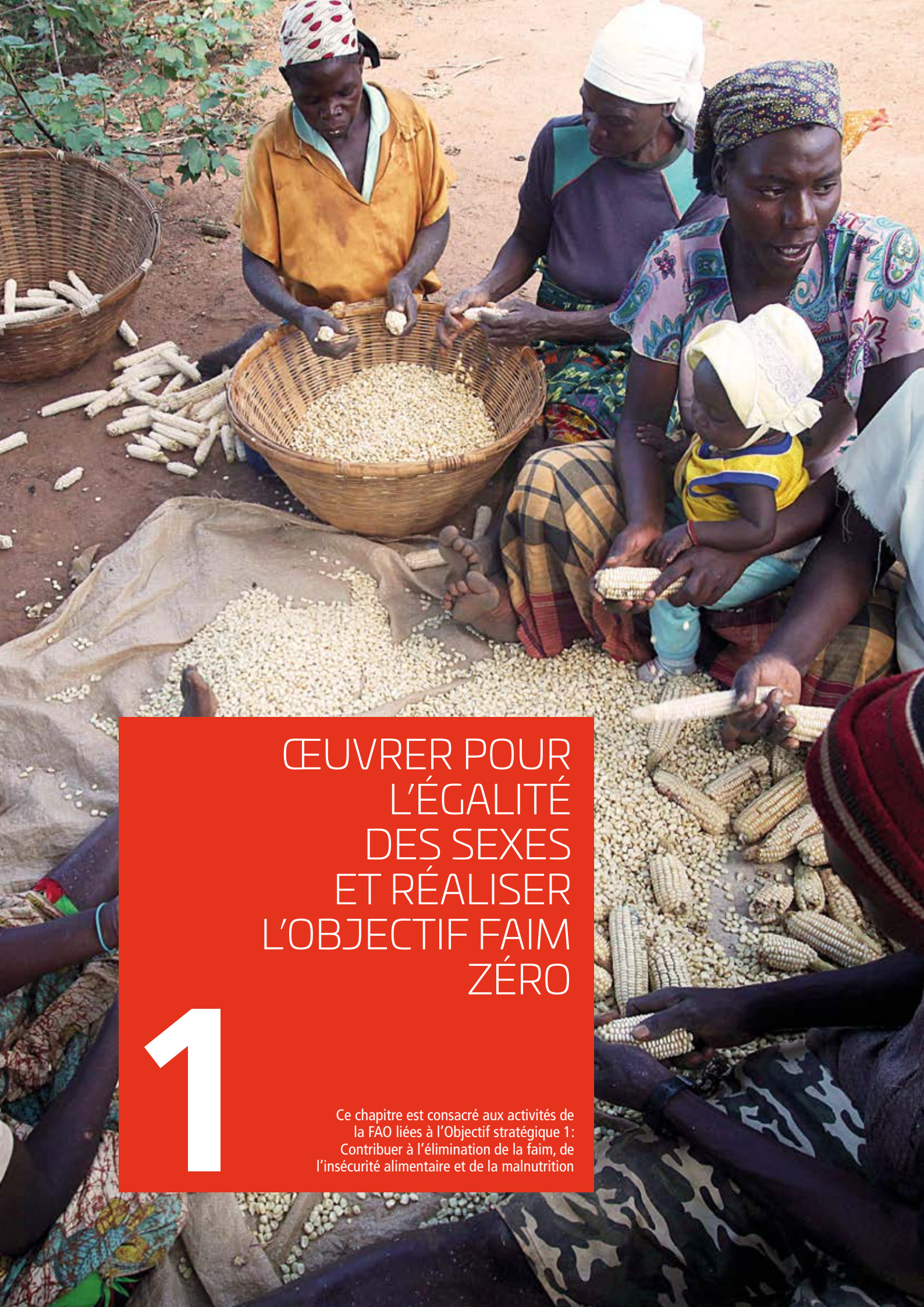

ŒUVRER POUR L'ÉGALITÉ DES SEXES ET RÉALISER L'OBJECTIF FAIM ZÉRO

1

Ce chapitre est consacré aux activités de la FAO liées à l'Objectif stratégique 1: Contribuer à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition

MOZAMBIQUE
Des agricultrices transforment du maïs dans le village de Nhamuka.
©FAO/P. Thekiso

MESSAGES CLÉS

- Parvenir à la parité est une condition essentielle à l'obtention de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à l'atteinte des 17 objectifs de développement durable, pour « ne laisser personne de côté ».
- Les données prouvent que l'amélioration de l'éducation des femmes et de leur statut au sein des ménages et des communautés a un impact direct sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en particulier sur la nutrition des enfants.
- La collecte et l'analyse des données ventilées par sexe sont essentielles pour l'élaboration de politiques fondées sur les faits. Les politiques nationales, globales et sectorielles, les programmes, la législation et les plans d'investissement en matière de sécurité alimentaire et de nutrition ne saisissent pas toujours le rôle et la contribution des femmes et par conséquent ne parviennent pas à répondre à leurs besoins et à leurs problèmes spécifiques.

Malgré les progrès considérables accomplis au cours des vingt dernières années, environ 800 millions de personnes dans le monde souffrent de la faim chronique[4]. Le niveau mondial d'insécurité alimentaire et de nutrition inadéquate est exacerbé par les inégalités entre les sexes, qui ont une incidence sur la distribution des aliments et des ressources entre les femmes et les hommes, au sein des communautés urbaines ainsi que rurales.

En raison de leur accès limité à des aliments nutritifs et aux ressources de production clés, les femmes et les filles sont touchées de façon disproportionnée par l'insécurité alimentaire et la malnutrition. À l'échelle mondiale, on estime que 60 pour cent des personnes dénutries sont des femmes ou des filles (ECOSOC 2007), ce en dépit de la contribution considérable qu'apportent les femmes urbaines, rurales et autochtones à la production agricole et au développement rural, et du rôle clé qu'elles jouent dans la sécurité alimentaire et la nutrition au sein des ménages. Les contributions des femmes à la sécurité alimentaire restent trop souvent invisibles et sous-estimées, et ne sont donc pas suffisamment présentées dans les cadres de politiques, juridiques et institutionnels.

Les contributions des femmes à la sécurité alimentaire restent trop souvent invisibles et sous-estimées, et ne sont donc pas suffisamment présentées dans les cadres de politiques, juridiques et institutionnels.

Les inégalités imposent des coûts élevés au secteur agricole et aux systèmes alimentaires, et elles entravent la réalisation des objectifs en matière de sécurité alimentaire et de nutrition (FAO 2011; Banque Mondiale, FAO et FIDA 2009; FAO et la Banque Asiatique de Développement (BAsD) 2013). La FAO aide donc les gouvernements et les acteurs non étatiques à développer les capacités et l'environnement de politiques et institutionnel requis pour remédier de manière durable à l'inégalité des sexes comme partie intégrante de leurs efforts en vue d'éradiquer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition. L'Organisation assume un rôle de défenseur et d'organisateur pour l'intégration de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans les politiques, programmes et cadres juridiques en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, ce aux niveaux national, régional et international. La FAO joue par ailleurs le rôle de centre pour les connaissances et le savoir-faire techniques qui peuvent être déployés pour soutenir les pays membres à travers la sensibilisation, le développement des capacités, la coordination, la production de données et de produits analytiques de qualité, l'élaboration de règles et de normes a l'appui de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES SEXES DANS LES DIALOGUES INTERNATIONAUX SUR LES POLITIQUES

Au niveau international, la FAO préconise un ciblage plus précis des dialogues de haut niveau sur les politiques pertinents pour la sécurité alimentaire et la nutrition, de manière à ce qu'ils tiennent correctement compte des questions relatives à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes.

L'Organisation a efficacement soutenu l'inclusion des considérations liées à l'égalité des sexes dans la *Deuxième conférence internationale sur la nutrition (CIN2)* et ses résultats associés, comme la *Déclaration de Rome sur la nutrition*[2], qui demandait l'autonomisation des femmes et des filles afin de mettre fin à toutes les formes de malnutrition. Ces dernières années, dans le contexte du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), la FAO a ouvert le dialogue avec des experts de gouvernements, d'agences de développement, du monde universitaire, de la société civile et du secteur privé pour élaborer un certain nombre d'instruments volontaires qui présentent clairement les principes et les normes internationalement acceptées en matière de pratiques responsables dans les domaines pertinents pour le mandat de l'Organisation. Les *Directives volontaires* qui ont résulté de ces processus consultatifs et de ces négociations fournissent des cadres qui peuvent être utilisés par les gouvernements dans l'élaboration de stratégies, de politiques publiques, de lois, de programmes et d'activités, et ont couvert des thèmes comme le droit à l'alimentation, la gouvernance des régimes fonciers et la pêche artisanale durable. Les *Directives volontaires* représentent donc une occasion extrêmement importante de corriger les inégalités entre les sexes au niveau des pays en promouvant des politiques et des programmes plus équitables sur le plan du genre. Un principe spécifique relatif à l'autonomisation des femmes et à l'égalité des sexes a

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE
Trentième anniversaire du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, Siège des Nations Unies, New York.
©UN/E. Debebe

également été négocié et inclus dans la version finale du *Cadre d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées,* qui a été approuvé par le Comité de sécurité alimentaire mondiale (CSA) en octobre 2015[3]. De même, le travail de plaidoyer de la FAO a poussé les États membres à inclure un principe sur l'égalité des sexes dans les *Principes du CSA pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires*.

Ce document non seulement traite du rôle des États dans la promotion d'un environnement politiques, juridique et institutionnel tenant compte des sexospécificités, mais présente aussi les responsabilités spécifiques pour toutes les parties prenantes pour ce qui est de favoriser l'accès des femmes et des hommes aux ressources et aux services, afin de veiller à ce qu'ils participent de façon égale aux opportunités d'investissement et en profitent aussi de manière égale.

Au niveau régional, la FAO a également aidé le Groupe spécial des femmes de la Communauté d'États latino-américains et caraïbes (CELAC) à préparer la *Déclaration de Brasilia de la Conférence sur les femmes rurales en Amérique latine et dans les Caraïbes* en 2014. La Déclaration reconnaît le rôle clé des femmes dans la sécurité alimentaire et la nutrition et exhorte les gouvernements à élaborer et à mettre en œuvre des lois et des politiques qui promeuvent l'égalité entre hommes et femmes sur le plan de l'accès aux ressources naturelles, aux services financiers et techniques, aux marchés et aux emplois décents.

De la même manière, la FAO a soutenu en 2015 l'année de l'Union africaine pour l'autonomisation et le développement des femmes pour réaliser l'Agenda de développement de l'Afrique de 2063 dans l'objectif de promouvoir l'accès égal à de la nourriture sûre, nutritive et abordable, à des emplois décents, aux finances et aux marchés. À cette occasion, les chefs d'État de l'Union africaine se sont engagés vis-à-vis d'une nouvelle feuille de route pour le développement de long terme qui place la parité au centre du développement social et économique.

L'un des mécanismes fondamentaux du soutien politique de la FAO aux gouvernements est la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les femmes (CEDAW), un instrument international des droits humains actuellement ratifié par 189 pays qui définit ce qui constitue la discrimination contre les femmes et établit un ordre du jour pour l'action nationale dans le but de mettre fin à une telle discrimination.

AIDER LES GOUVERNEMENTS À FORMULER DES POLITIQUES ET PROGRAMMES TENANT COMPTE DES SEXOSPÉCIFICITÉS POUR PARVENIR À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION

Au niveau national, la FAO participe également aux processus d'élaboration de politiques et aux dialogues en proposant un soutien technique et en plaidant en faveur des droits spécifiques des femmes rurales en matière de ressources naturelles, de services de production et d'opportunités économiques.

L'article 14 de la CEDAW, en particulier, reconnaît la contribution des femmes rurales à la réduction de la pauvreté et à la sécurité

alimentaire et nutritionnelle, et appelle les États membres à respecter et appliquer les droits des femmes rurales ayant trait à l'accès aux ressources productives et à la participation aux processus de décision. En 2013, la FAO a commencé de collaborer avec le Fonds international de développement agricole, le Programme alimentaire mondial et ONU Femmes afin de fournir une assistance technique à la formulation de la Recommandation générale n° 34 de la CEDAW sur les droits des femmes rurales. Cette recommandation historique, qui a été adoptée en 2016, clarifie les obligations des États à reconnaître, protéger et promouvoir les droits des femmes rurales[4]. Elle fournit également des suggestions de politiques pratiques et de mesures programmatiques qui peuvent améliorer les droits des femmes dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture.

La FAO conjugue son travail de plaidoyer à des activités de sensibilisation et de soutien technique afin de garantir la formulation de politiques en matière de sécurité alimentaire et de nutrition favorisant l'égalité des sexes qui sont aussi étayées par un solide engagement politique et des cadres de réglementation cohérent. L'Organisation contribue également aux efforts en vue d'assurer l'efficacité des politiques en apportant un soutien à l'élaboration de stratégies de mise en œuvre, de cadres communs de reddition de compte et de budgétisation tenant compte des sexospécificités. La FAO joue un rôle clé de facilitation en soutenant la création de groupes de travail technique englobant des parties prenantes multiples, en rassemblant les ministères compétents et les acteurs du développement clés, y compris les organisations dotées d'un mandat relatif à l'égalité des sexes. L'Organisation contribue aussi à établir des mécanismes institutionnels comme des réseaux de points de contact pour les questions de parité (GFP) au sein des ministères ou des instances gouvernementales locales afin d'assurer la continuité et le suivi des travaux sur l'égalité entre les sexes.

Au Botswana, par exemple, la FAO a apporté un soutien technique au gouvernement en définissant la politique nationale sur la « parité hommes-femmes dans l'agriculture», ainsi qu'en rétablissant un mécanisme institutionnel pour l'intégration des questions relatives à la parité dans le travail du Ministère de l'agriculture. Des points de contact pour les questions de parité (GFP) ont été désignés par chaque département ministériel et ont formé ensemble le Comité sur les questions de parité du ministère. Pour encourager la mise en œuvre de l'article 14 de la CEDAW, la FAO a également renforcé les capacités du Comité pour l'élaboration de cadres de politiques viables et inclusifs en matière de parité dans le secteur de l'agriculture. (Voir l'encadré 1 pour un exemple supplémentaire de soutien au niveau du pays concernant la mise en œuvre de la CEDAW).

ENCADRÉ 1

Soutien apporté par la FAO au Guatemala pour la mise en œuvre de la CEDAW.

En septembre 2013, le Gouvernement du Guatemala a demandé à la FAO d'apporter une aide technique au Cabinet spécial des femmes (Gabinete Específico de la Mujer) du pays – et plus précisément au travail du cabinet en question sur la mise en œuvre de la CEDAW. Dans le cadre de son aide technique, la FAO (en collaboration avec d'autres agences onusiennes) a soutenu l'élaboration de la Politique sur l'égalité des sexes et le Cadre stratégique (2014–2023) du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'alimentation, dans le contexte de la sécurité alimentaire, de la nutrition et du développement rural au niveau national. Cette politique, ratifiée en juin 2015, tient compte des plus récentes observations finales du Comité de la CEDAW à l'attention du Gouvernement du Guatemala. Parmi les activités de la FAO figuraient les conseils techniques, des activités de plaidoyer et un travail de sensibilisation sur le rôle de l'égalité des sexes dans la résolution des questions liées à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Afin de garantir la coordination et la participation de toutes les parties prenantes pertinentes au processus, la FAO a promu des partenariats entre le gouvernement et les organisations de la société civile, y compris l'établissement d'un groupe de travail à parties prenantes multiples sur le développement rural axé particulièrement sur les femmes rurales et les populations autochtones. Ce groupe de travail soutient la formulation des politiques publiques et facilite la coordination et la participation de diverses institutions au niveau central et décentralisés. La nouvelle politique et ses mécanismes associés sont cruciaux au moment de garantir la participation équitable des femmes et des hommes aux processus de développement rural et leur accès aux ressources de production, aux services et à des capacités améliorées. Elle constitue par ailleurs un moment marquant dans la mise en œuvre directe de la CEDAW.

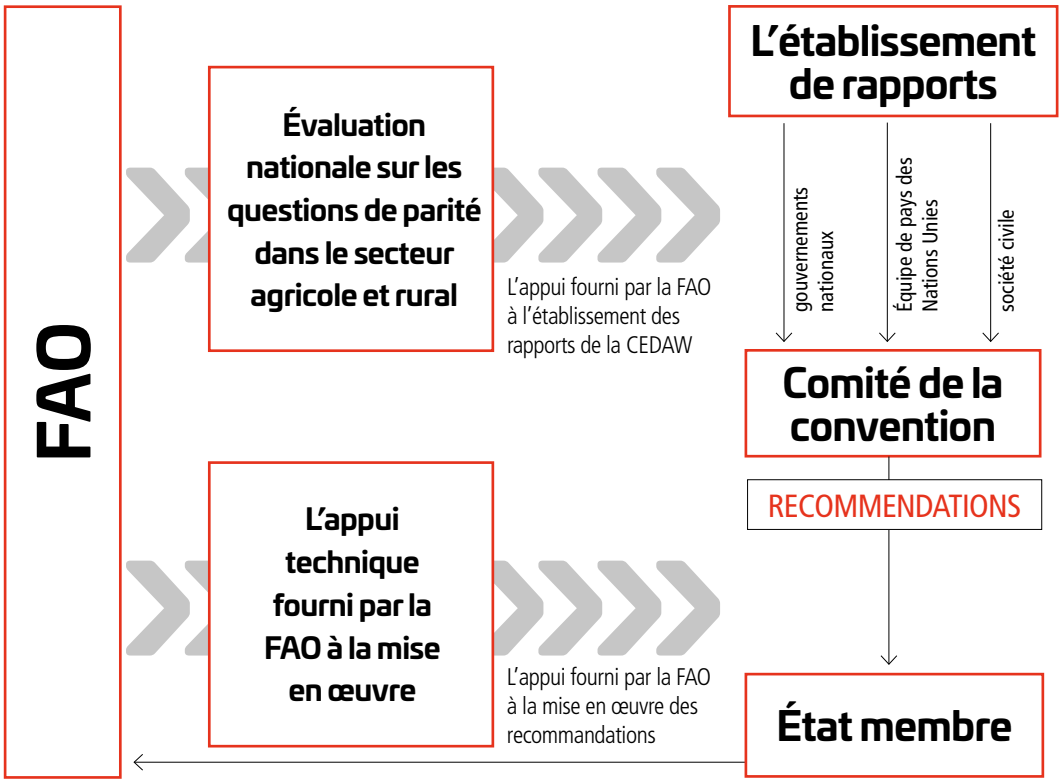

FIGURE 1

Le travail de la FAO pour faciliter la mise en œuvre de la CEDAW visant l'autonomisation des femmes

La FAO renforce également les capacités nationales, régionales et locales à formuler et mettre en œuvre des politiques et programmes respectueux des sexospécificités pour améliorer le niveau de nutrition et les régimes alimentaires des groupes vulnérables sur le plan nutritionnel. Par exemple, la FAO aide ses pays membres à appliquer les outils leur permettant d'élaborer des programmes d'investissement sensibles à la nutrition dans le domaine de l'agriculture et des systèmes alimentaires[5]. La promotion de l'autonomisation des femmes est un moyen crucial de faire en sorte que les investissements soient efficaces pour ce qui est de réduire la malnutrition. Les méthodologies de la FAO contribuent donc à l'élaboration de programmes d'investissement qui améliorent le pouvoir décisionnel des femmes, leur accès à l'information, aux ressources naturelles et autres ressources de production, ainsi qu'à des positions de leadership au sein de leurs communautés respectives. Elles contribuent par ailleurs à évaluer l'incidence qu'ont les investissements sur l'utilisation du temps des femmes et leur charge de travail, tant en matière d'agriculture qu'au foyer.

La Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la FAO travaillent ensemble pour veiller à ce que les politiques multisectorielles qui encouragent la croissance agricole profitent pleinement aux femmes et aux jeunes agriculteurs d'Afrique de l'Ouest et les autonomisent. Parmi les activités figurent l'élaboration du Plan d'action de la CEDEAO pour l'égalité des sexes et l'agriculture, la préparation de profils de pays au regard de la parité pour éclairer des politiques et des investissements agricoles viables, et le renforcement des capacités des gouvernements et des institutions rurales en matière de conception, de financement, de mise en œuvre et de suivi de politiques et de programmes respectueux des sexospécificités et inclusifs.

En Amérique latine et aux Caraïbes, la FAO a soutenu la formulation de la stratégie régionale en matière de parité du Plan de la CELAC pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle en République dominicaine, au Salvador, en Haïti et au Paraguay.

AIDER LES GOUVERNEMENTS À CONCEVOIR ET À METTRE EN ŒUVRE DES PRATIQUES RESPONSABLES

Les processus consultatifs intenses et les négociations menées dans le contexte des travaux de la CSA, plusieurs directives volontaires ont été adoptées. Par exemple, les *Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale* (VGGT), approuvées par le CSA en mai 2012, mettent en relief le caractère central de l'égalité des sexes en l'adoptant comme

l'un des 10 principes de mise en œuvre. Le document intègre aussi pleinement les préoccupations relatives à la parité hommes-femmes dans tous les processus et aspects de la gouvernance des régimes fonciers, y compris la formulation de politiques, la structure institutionnelle d'administration, la prestation des services, les programmes d'administration des terres, l'accès à la justice et à l'information. Les VGGT prennent des dispositions précises pour améliorer l'égalité des sexes dans les systèmes formels ainsi que coutumiers (par exemple en amendant les lois discriminatoires sur l'héritage et la propriété). L'un des succès les plus remarquables a été que les VGGT non seulement reconnaissent les droits fonciers des femmes, mais encouragent activement les États à assumer un rôle proactif dans la promotion de l'égalité des sexes.

En plus de ses activités de plaidoyer et de ses contributions techniques au niveau international, la FAO a aussi intégré le point de vue de l'égalité des sexes dans l'ensemble des processus nationaux de mise en œuvre des VGGT. Pour faciliter la transition vers leur adoption, la FAO a lancé *La gouvernance foncière pour les femmes et les hommes*, un programme de développement des capacités visant à aider les pays à mettre en œuvre le principe d'égalité des sexes établi par les *Directives*. À ce jour, la Mongolie, l'Afrique du Sud, la Sierra Leone et le Libéria ont participé au programme et élaboré des plans d'action pour assurer une gouvernance du régime foncier respectueuse de la parité hommes-femmes . En Mongolie, le Comité national sur l'égalité des sexes a pris part à la mise en œuvre du programme dans le cadre de son plan national de développement des capacités en matière d'égalité des sexes.

Lorsque le gouvernement de la Sierra Leone a demandé une aide à la FAO pour comparer sa situation actuelle sur le plan du régime foncier aux principes des *VGGT*, l'Organisation a aidé le pays à mener une évaluation complète qui englobait un examen global des instruments de politiques et juridiques mesurés par rapport aux considérations et principes de l'égalité des sexes. Une plateforme a aussi été établie pour permettre à la FAO et à ses partenaires de canaliser le soutien technique pour l'élaboration de politiques, de stratégies et de lois tenant compte des sexospécificités en lien avec la gouvernance des régimes fonciers dans un contexte de sécurité alimentaire. À l'heure actuelle, la Sierra Leone a une politique foncière réformée qui est presque complètement conforme aux VGGT et qui englobe le principe de l'égalité des sexes (voir aussi le chapitre 3).

Les femmes et les hommes jouent des rôles importants dans les pêches artisanales, mais les contributions des femmes sont souvent négligées et sous-estimées. Pour aider les pays membres et d'autres partenaires du développement à formuler et à mettre en œuvre des politiques, des programmes et des pratiques tenant compte de l'égalité des sexes dans les pêches artisanales ; la FAO a soutenu l'élaboration du guide de mise en œuvre du principe de parité établi par les Directives d'application volontaire visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté (SSF). Le guide de mise en œuvre fournira une orientation utile sur la manière de mettre en œuvre les Directives afin de promouvoir l'égalité

FIGURE 1

La prévalence moyenne de l'insécurité alimentaire modéré et sévère par sexe et par région

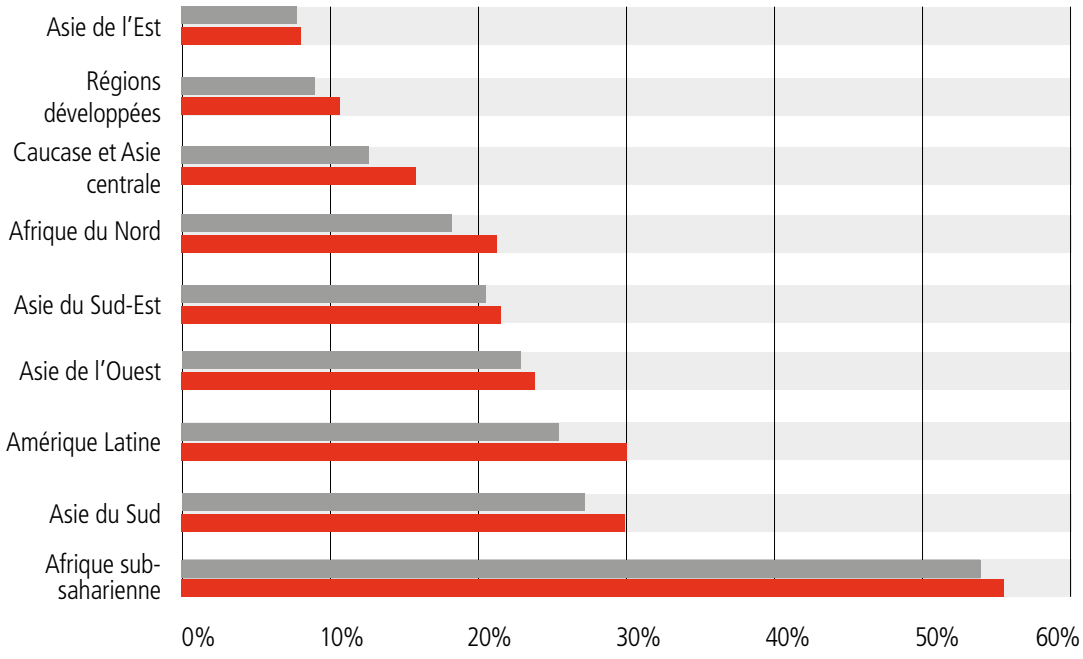

Moyenne non pondérée chez les hommes (mod+)

Moyenne non pondérée chez les femmes (mod+)

Source: FAO. Le projet Voices of the Hungry http://www.fao.org/in-action/voices-of-the-hungry/fr/#.WE6qP9IrKUk

des sexes dans la pêche artisanale et par conséquent afin d'améliorer les revenus, la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages.

BÂTIR UNE BASE DE DONNÉES PROBANTES SUR LES QUESTIONS DE PARITÉ PERTINENTES RELATIVES À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION

Des données ventilées par sexe, des indicateurs prenant en compte la question de parité hommes-femmes et une analyse de l'égalité des sexes revêtent une importance cruciale pour veiller à l'élaboration de politiques, de stratégies, de lois et de programmes respectueux des sexospécificités, tant sur le plan de leur formulation que sur celui de leur mise en œuvre. En collaboration avec les États membres, la FAO soutient l'élaboration et l'adoption d'indicateurs respectueux des sexospécificités et de systèmes de collecte de données liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

Par exemple, la FAO a élaboré l'Échelle de l'insécurité alimentaire (FIES) et l'a appliquée à presque 150 pays en 2014 et en 2015 à travers le sondage mondial Gallup (GWP). La FIES recueille des données au niveau individuel, ce qui permet d'effectuer, pour la première fois, une analyse différentielle de la situation en matière de sécurité alimentaire pour chaque sexe (voir la figure 2). Les résultats de 2014 et de 2015 montrent que, si les différences sont réduites, les taux de prévalence de l'insécurité alimentaire à des niveaux modérés ou sévères sont néanmoins supérieurs pour les femmes adultes presque partout dans le monde. La prévalence de l'insécurité alimentaire mesurée par la FIES est l'indicateur 2.1.2 des Objectifs de développement durable. La FAO promeut l'inclusion de la FIES dans les enquêtes nationales à grande échelle qui permettront de mener une analyse plus ventilée. Elle a d'ores et déjà été incluse dans des enquêtes nationales dans les pays suivants: Burkina Faso, Kenya, Pakistan, Seychelles, Sainte-Lucie, Cameroun, Éthiopie, Mauritanie, Swaziland, et sera bientôt incluse dans l'enquête nationale sur les ménages en Indonésie.

En partenariat avec l'Institut de recherche pour le développement, France, et le projet FANTA, la FAO a également élaboré un indicateur de diversité alimentaire minimale pour les femmes en âge de procréer (MDD-W), qui traduit la consommation par les femmes d'au moins 5 à 10 groupes d'aliments au cours de la journée et la nuit précédentes. Le MDD-W a commencé à être mis en œuvre aux Philippines et au Tadjikistan, avec l'appui d'activités de développement des capacités. En Somalie, l'Unité d'analyse de la sécurité alimentaire et de la nutrition (FSNAU) est désormais en mesure de mener des analyses du genre grâce au soutien apporté par la FAO en matière de développement des capacités. De même, au Yémen, le programme des Systèmes d'information sur la sécurité alimentaire (FSIS) veille à ce que la collecte des données et les méthodes d'analyse soient respectueuses des sexospécificités. Le Nigéria a fait des progrès pour ce qui est de recueillir des données factuelles sur le sexe et l'accès aux terres en intégrant une fonctionnalité de notification ventilée par sexe dans son logiciel *open source* pour l'enregistrement des terres. En Amérique latine et aux Caraïbes, la FAO soutient la collecte et l'analyse de données ventilées par sexe pour promouvoir l'égalité des sexes et rendre le rôle des femmes dans l'agriculture plus visible. Suite au soutien apporté par la FAO, les pays membres produisent maintenant une quantité supérieure de données ventilées par sexe qui peuvent être analysées et utilisées pour influencer la formulation des politiques.

L'Organisation effectue également des études et des évaluations dans les pays membres pour identifier les lacunes en matière de connaissances sur les questions de parité. La FAO contribue à générer des informations objectives et à jour sur la situation des femmes rurales et sur l'écart entre les sexes en effectuant des évaluations nationales sur les questions de parité (CGA). Les CGA, qui sont spécifiquement conçues pour aider les gouvernements à formuler des politiques basées sur les données factuelles, contiennent des informations utiles pour planifier des politiques nationales respectueuses des sexospécificités en vue de l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition. À ce jour, 33 CGA ont été finalisées et 22 sont en cours de réalisation.

Notes

1 Les chiffres les plus récents sont disponibles sur FAOSTAT.

2 Disponible sur www.fao.org/3/a-ml542e.pdf

3 Disponible sur www.fao.org/fileadmin/templates/cfs/Docs1415/FFA/CFS_FFA_Final_Draft_Ver2_EN.pdf

4 Disponible sur www.fao.org/family-farming/detail/en/c/386972/

5 Par exemple, l'Organisation a récemment élaboré un recueil d'indicateurs pour une agriculture tenant compte de la nutrition qui devrait être publiés en Décembre 2016.

HISTOIRE ENREGISTRÉE SUR LE TERRAIN

Former des leaders fortes - une école pour les femmes autochtones

À l'échelle mondiale, il y a plus de 370 millions de personnes autochtones qui appartiennent à plus de 5 000 groupes différents répartis dans plus de 90 pays. Au fil des siècles, ces peuples autochtones ont joué un rôle clé en tant que gardiens de leurs terres et territoires ancestraux, et ils sont les porteurs de connaissances fondamentales sur la gestion des écosystèmes et les systèmes et régimes alimentaires traditionnels. Bien que ces personnes constituent moins de cinq pour cent de la population mondiale, elles représentent environ 15 pour cent du nombre total de personnes pauvres dans le monde: aujourd'hui, elles sont extrêmement vulnérables, marginalisées et défavorisées, en particulier en raison du non-respect de leurs droits ancestraux, et plus précisément de ceux relatifs à leurs terres, leurs territoires et leurs ressources.

De nombreuses femmes dans le monde souffrent de la discrimination, du manque de reconnaissance de leurs droits humains fondamentaux et de la violence, et ne participent pas pleinement et efficacement à tous les niveaux de la prise de décisions. Les femmes autochtones en particulier portent un triple fardeau, car elles subissent une discrimination fondée sur leur ethnie, leurs conditions socio-économiques et leur sexe, ce qui fait d'elles des victimes d'inégalités et de violences tant au sein de leurs communautés respectives qu'ailleurs. Elles se voient souvent empêchées de jouer un rôle actif dans les activités politiques et de participer à la prise de décisions. Cela limite la contribution qu'elles pourraient apporter à leurs communautés respectives, en particulier pour ce qui est la production d'aliments, la conservation de la biodiversité et la préservation des semences. Or, avec leurs nombreuses connaissances traditionnelles, elles peuvent jouer un rôle crucial dans leur communauté et dans la réalisation globale du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

La FAO et le Fond international pour les femmes autochtones (IIWF), dans le but d'améliorer la contribution des femmes autochtones à la réduction de la faim et de la pauvreté, ont élaboré une approche d'apprentissage adaptée à leurs besoins, englobant des sujets comme les droits humains, le plaidoyer, le leadership, la prise de décisions, la sécurité alimentaire et la nutrition. En 2013, l'IIWF a commencé à mettre en œuvre trois Programmes internationaux sur les droits humains et les compétences en matière d'encadrement à travers l'École mondiale de leadership pour les femmes autochtones. En décembre 2014, la FAO a formé un partenariat avec l'IIWF pour élaborer ensemble quatre Programmes nationaux pour l'école sur les droits humains, la sécurité alimentaire et la nutrition, ciblant des femmes autochtones chefs de file au Pérou, en Bolivie, en Inde, aux Philippines, en El Salvador, au Panama et en Paraguay. Au cours des deux dernières années, la FAO et l'IIWF ont formé plus de 150 femmes autochtones, leur fournissant les outils requis pour acquérir des compétences de leadership et de plaidoyer, et contribuer à l'amélioration des moyens de subsistance de leurs communautés respectives.

Cette école qui bénéfice du soutien directe de la FAO, se concentre sur la sécurité alimentaire et la nutrition, et assure un équilibre entre l'apprentissage et l'interaction, donnant à des femmes de différentes communautés l'occasion d'échanger des expériences et des connaissances, ce qui est une première pour nombre des participantes. Le message sous-jacent est que les connaissances autochtones revêtent une grande valeur, que les améliorations au sein de leurs communautés respectives dépendent beaucoup d'elles et que leur autonomisation est basée sur ces connaissances uniques. Elle leur donne aussi l'occasion de planifier leur avenir et de collaborer avec des ONG locales sur des revendications liées aux terres. À leur retour au sein de leurs communautés respectives, les participantes sont encouragées à mener un travail de sensibilisation, à reproduire les activités de formation et à aider les autres femmes autochtones à améliorer leurs conditions socio-économiques en mettant en œuvre ce modèle innovant pour leur autonomisation.

> *« Nous, les femmes autochtones, avons besoin de ce genre d'école parce que la plupart d'entre nous ne savent rien de nos droits; en participant à cette formation, j'ai le sentiment d'avoir appris tellement de choses que je peux transmettre à la communauté, aux femmes avec lesquelles je travaille. »*
>
> **Darhmingliani Hloncheu,**
> *une femme de la ville de Meghalaya en Inde appartenant au peuple Miz*

PANAMA
Un cours de formation destinée aux femmes autochtones pour renforcer leurs compétences en tant que dirigeantes.
©FAO

HISTOIRE ENREGISTRÉE SUR LE TERRAIN

La santé féminine: un facteur important dans la lutte contre la malnutrition

En dépit des progrès importants effectués sur la réduction du chômage et de la pauvreté, la malnutrition est encore répandue au Tadjikistan. La population féminine a une longue histoire d'anémie et un quart des enfants âgés de moins de cinq ans présentent un retard de croissance[1], dont presque la moitié sévère[2], et sept pour cent présentent une insuffisance pondérale. Il y a aussi une forte prévalence de malnutrition et de carences en micronutriments parmi les enfants et les femmes en âge de procréer (âgées de 15 à 49 ans) (Enquête nationale démographique et de santé de 2012). Face à cette situation, le gouvernement du Tadjikistan a confirmé son fort engagement à améliorer le statut nutritionnel de ses habitants en se joignant au mouvement Renforcer la nutrition (SUN) en 2013.

La FAO a fourni un soutien technique et une formation à l'Agence statistique et au Ministère de la santé du Tadjikistan pour qu'ils puissent recueillir des données sur la diversité alimentaire. Ces données ont donné les informations de référence pour bâtir des interventions et des programmes afin d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition de la population croissante du pays. La FAO a par ailleurs apporté son aide dans la réalisation de trois enquêtes pilotes ciblant plus de 1 000 femmes en âge de procréer. De manière générale, les femmes sont plus vulnérables que leurs homologues de sexe masculin en raison de leurs besoins physiologiques spécifiques durant la grossesse et l'allaitement, et du fait de la distribution d'aliments souvent inégale au sein du ménage.

> *« Les femmes sont plus vulnérables que leurs homologues de sexe masculin en raison de leurs besoins physiologiques spécifiques durant la grossesse et l'allaitement, et du fait de la distribution d'aliments souvent inégale au sein du ménage. »*

La FAO et le gouvernement du Tadjikistan collaborent sur un Système d'information national pour la sécurité alimentaire afin de comprendre et suivre la qualité et la diversité des régimes alimentaires de la population en utilisant un indicateur basé sur l'alimentation simple et valide, la Diversité alimentaire minimale chez les femmes (MDD-W). Cet indicateur a été efficacement intégré dans l'Enquête sur le budget des ménages (HBS) annuelle du pays à travers une méthodologie simple et fiable qui compte le nombre de groupes d'aliments consommés par une femme dans une période de 24 heures.

Les décideurs politiques au sein du Ministère de la santé et de la protection sociale sont maintenant mieux informés sur l'importance de régimes diversifiés pour une nutrition améliorée grâce à la HBS intégrée à l'indicateur MDD-W, ce qui leur permet de formuler des politiques et des interventions solides fondées sur les données recueillies. De fait, le ministère a décidé d'intégrer l'indicateur MDD-W dans le but no. 3 de la Stratégie de développement durable du pays (2016-2030) afin de suivre les progrès effectués dans les secteurs de la nutrition et de la santé.

En 2016, le Tadjikistan a élargi l'échelle de la collecte de données MDD-W dans l'ensemble du pays. L'indicateur MDD-W peut aussi être facilement intégré dans les systèmes d'information nationaux d'autres pays qui manquent souvent des ressources et des capacités requises pour suivre le statut nutritionnel de leur population.

Notes

1 FAO, FIDA et PAM. 2014. *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2014. Créer un environnement plus propice à la sécurité alimentaire et à la nutrition.* Rome, FAO.

2 Rapport: Training Course on Integrating Dietary Diversity Score into the Household Budget Survey, Kurgan Tube, Tajikistan, 19-24 May 2014. www.fao.org/fileadmin/templates/nutrition_assessment/Workshops/Kurgan_Tube_Tajikistan_WDDS_Training_Report_Final_20141020.pdf

TADJIKISTAN
Un enquêteur collecte des données auprès d'une femme pour les intégrer dans le score de diversité alimentaire des femmes.
©FAO

KIRGHIZISTAN
Des travailleurs récoltent des pommes de terre dans le cadre d'un projet de la FAO pour réduire la pauvreté rurale dans les ménages dirigés par des femmes.
©FAO/V. Oseledko

ŒUVRER EN VUE D'ASSURER UN ACCÈS ÉGAL AUX RESSOURCES NATURELLES ET DE PRODUCTION

2

Ce chapitre met l'accent sur les activités de la FAO liées à l'Objectif stratégique 2: Rendre l'agriculture, les forêts et la pêche plus productives et plus durables

MESSAGES CLÉS

- Les femmes et les hommes ruraux sont de plus en plus confrontés au problème de devoir adapter leurs systèmes de production au contexte du changement climatique et de l'épuisement des ressources naturelles. Fournir à ces personnes un accès égal aux ressources productives, aux technologies et pratiques intelligentes face au climat et à faible coefficient de main-d'œuvre, est au cœur de l'approche de la FAO destinée à améliorer la durabilité de l'agriculture.

- Une gouvernance et une gestion responsables des ressources naturelles, telles que la terre et l'eau, doivent refléter les perspectives et les priorités des femmes, et être fondées sur des institutions locales équitables et efficaces.

Au niveau mondial, le secteur de l'agriculture est au milieu d'une période de changement rapide et de défis concurrents; il doit en effet répondre à une demande toujours plus grande d'aliments, y compris pour les animaux, tout en répondant au besoin de s'adapter aux pressions économiques, environnementales et sociales. Dans ce contexte, il est essentiel de comprendre le lien entre les terres, l'eau, les forêts et les animaux d'élevage d'une part, et les personnes et les institutions qui en sont tributaires d'autre part. Afin de rendre l'agriculture plus productive et plus durable, les interventions de développement doivent placer les voix, les besoins et le potentiel des hommes et femmes ruraux – y compris les petits exploitants et les agriculteurs familiaux – au cœur même du processus consistant à équilibrer les exigences concernant une production intensifiée et de plus en plus efficace, et à répondre à la nécessité de protéger la base de ressources naturelles et les services écosystémiques associés qui sont menacés par le changement climatique, les changements d'utilisation des terres et le déboisement.

Malgré leur rôle important dans l'ensemble du secteur agricole, les femmes en particulier souffrent encore des limites s'exerçant sur leur droit de posséder des terres, de charges de travail excessives, du manque d'information, et d'une éducation et de compétences inadéquates.

Afin d'améliorer la contribution des femmes et hommes ruraux à ce processus, des efforts soutenus sont requis pour développer leur expérience tout en garantissant l'égalité d'accès aux intrants aux ressources et aux services locaux. Il faut canaliser l'attention vers la facilitation de la participation sur un pied d'égalité pour toutes les parties prenantes à des mécanismes de gouvernance responsables et efficaces afin d'encourager un environnement qui soit à la fois propice à la production et doté d'un potentiel de durabilité à long terme. Malgré leur rôle important dans l'ensemble du secteur agricole, les femmes en particulier souffrent encore des limites s'exerçant sur leur droit de posséder des terres, de charges de travail excessives, du manque d'information, et d'une éducation et de compétences inadéquates.

La promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans le cadre de son approche axée sur les personnes de l'amélioration de la production et de la durabilité constitue donc un aspect clé sur lequel la FAO compte se concentrer. Ce chapitre porte sur quatre domaines stratégiques d'intervention:

- Promouvoir la gouvernance inclusive des ressources en terres et en eau;
- Faciliter l'accès aux technologies qui permettent de réduire la charge de travail pour surmonter les contraintes entravant la production;
- Promouvoir des approches tenant compte des sexospécificités et intelligentes face au climat dans le secteur de l'agriculture;
- Renforcer les capacités des agriculteurs concernant une production plus rentable et plus durable.

PROMOUVOIR LA GOUVERNANCE INCLUSIVE DES RESSOURCES EN TERRES ET EN EAU

L'accès adéquat aux terres et à l'eau est essentiel pour permettre aux agriculteurs de produire des aliments et d'autres cultures. Cependant, dans l'ensemble des pays en développement, les disparités sur le plan de la distribution, du régime foncier, de la gouvernance et de la gestion de ces ressources constituent une des principales contraintes qui entravent la production durable et équitable. Par exemple, les institutions chargées de l'accès et de la gestion de l'eau (comme les associations d'usagers de l'eau ou les autorités de district chargées de l'eau) peuvent marginaliser ou exclure certaines parties prenantes. Il est rare que les femmes prennent une part égale à la gestion et à la gouvernance de l'eau; pourtant, elles portent le plus gros du fardeau de l'accès à des infrastructures peu pratiques ou inadéquates. Pour remédier à cette situation, la FAO a fait de l'égalité des sexes un élément clé de son travail sur la promotion de la gouvernance durable des terres et de l'eau.

Au niveau mondial, l'Organisation a contribué à l'élaboration de deux indicateurs sur les droits fonciers des femmes

NIGER
Premier Club Dimitra pour garantir un accès légal et sûr à la terre. Une femme avec un titre de propriété.
©FAO/C. Monsieur

qui, pour la première fois, ont été inclus dans le cadre du Suivi mondial dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Cible 5a au titre de l'Objectif de développement durable 5: Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles). Le premier indicateur mesure la propriété ou les droits surs, par sexe, et la mesure dans laquelle les femmes sont défavorisées sur le plan de la propriété foncière ou des droits relatifs aux terres agricoles. Le deuxième est un indicateur juridique qui se concentre sur les mesures positives mises en place par les pays pour garantir les droits égaux des femmes à la propriété et/ou au contrôle de terres dans les politiques nationales et les cadres juridiques. En tant qu'agence «garante» de ces indicateurs, la FAO prépare actuellement des supports d'apprentissage et organise des initiatives de développement des capacités pour fournir un soutien spécifique aux pays, et elle coordonnera le processus de suivi sur ces deux indicateurs.

Le projet Faits et données concernant l'égalité des sexes (EDGE) est une initiative commune à la Division statistique des Nations Unies (UNSD) et ONU Femmes qui a été mise en œuvre en collaboration avec la FAO, la Banque de développement asiatique et la Banque mondiale. Cette initiative fournit des conseils sur la façon d'obtenir l'accès à la propriété et l'entrepreneuriat du point de vue de la perspective du genre. Le projet, entre autres choses, définit également la méthodologie pour l'indicateur 5.a.1., pour lequel la FAO sera l'agence dépositaire. Les recommandations méthodologiques pour l'indicateur 5.a.1. seront disponibles en janvier 2017, et la FAO déploiera les activités de développement des capacités pour permettre aux pays de récolter les données requises pour cet indicateur.

La **Base de données Genre et droit à la terre[13] (GLRD)** de la FAO est une plateforme en ligne qui fournit des informations qualitatives et quantitatives importantes sur des facteurs qui déterminent les droits fonciers des hommes et des femmes. Elle englobe 84 profils de pays régulièrement mis à jour qui comportent des informations sur les politiques et les cadres juridiques nationaux pertinents pour la parité hommes-femmes et les droits fonciers, ainsi que des statistiques associées provenant des recensements agricoles nationaux et d'enquêtes parmi les ménages. Elle comporte par ailleurs des évaluations des cadres juridiques nationaux pour 25 pays: elles ont été préparées à l'aide de l'**Outil d'évaluation juridique (LAT)** de la FAO, qui utilise 30 indicateurs juridiques pour fournir des conseils rapides, ciblés et efficaces en matière de politiques aux pays membres souhaitant parvenir à un régime foncier équitable pour les femmes et les hommes. La GLRD sert d'outil pratique pour les fonctionnaires gouvernementaux, les décideurs politiques, les concepteurs de programmes, les chercheurs et les activistes qui interviennent sur des questions liées aux terres. En 2014, notamment, le LAT a été utilisé pour soutenir les services de conseil juridique de

FIGURE 3

Répartition des détenteurs agricoles par sexe (femmes)

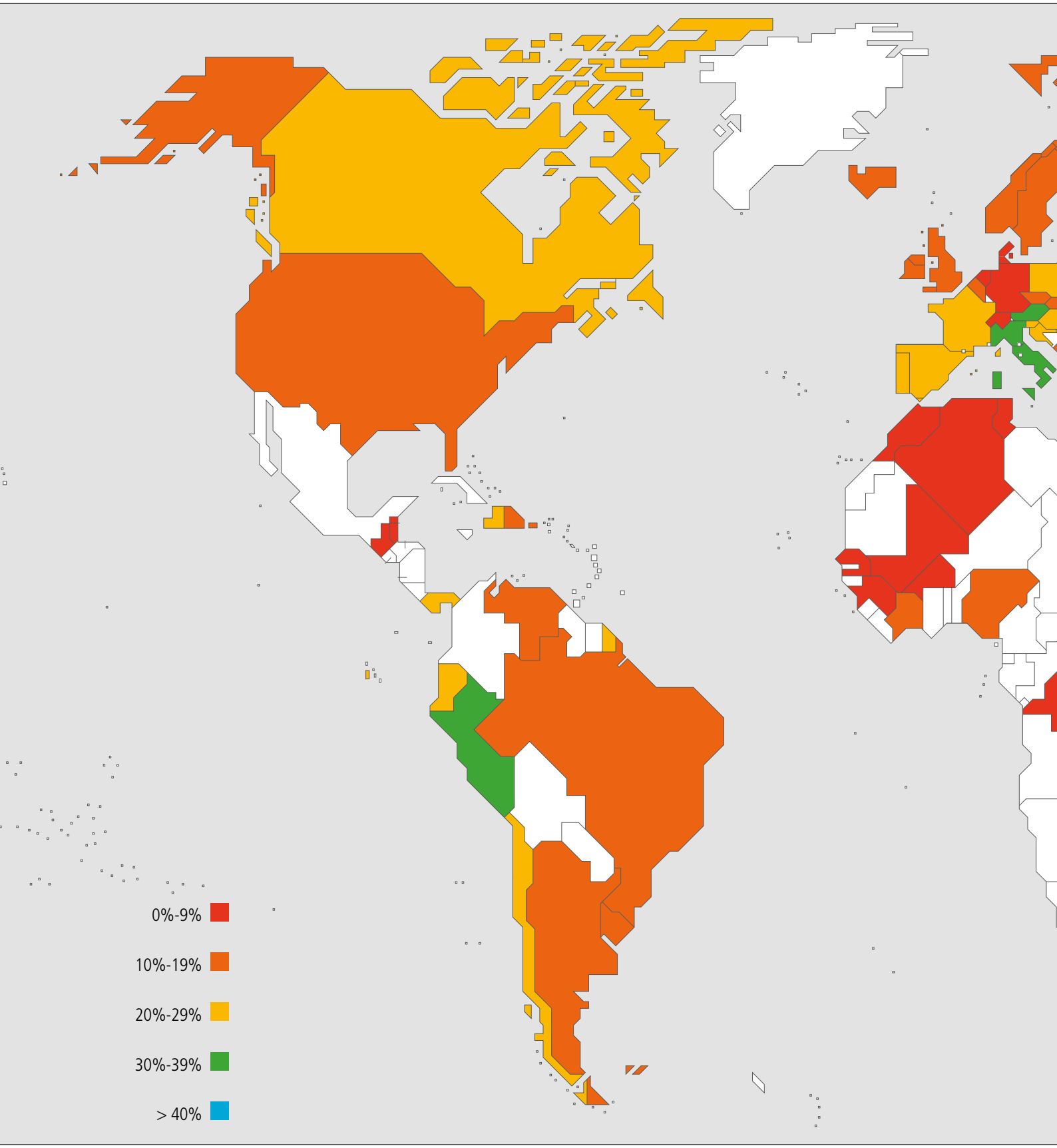

FAO: La base de données sur la parité hommes-femmes et les droits à la terre

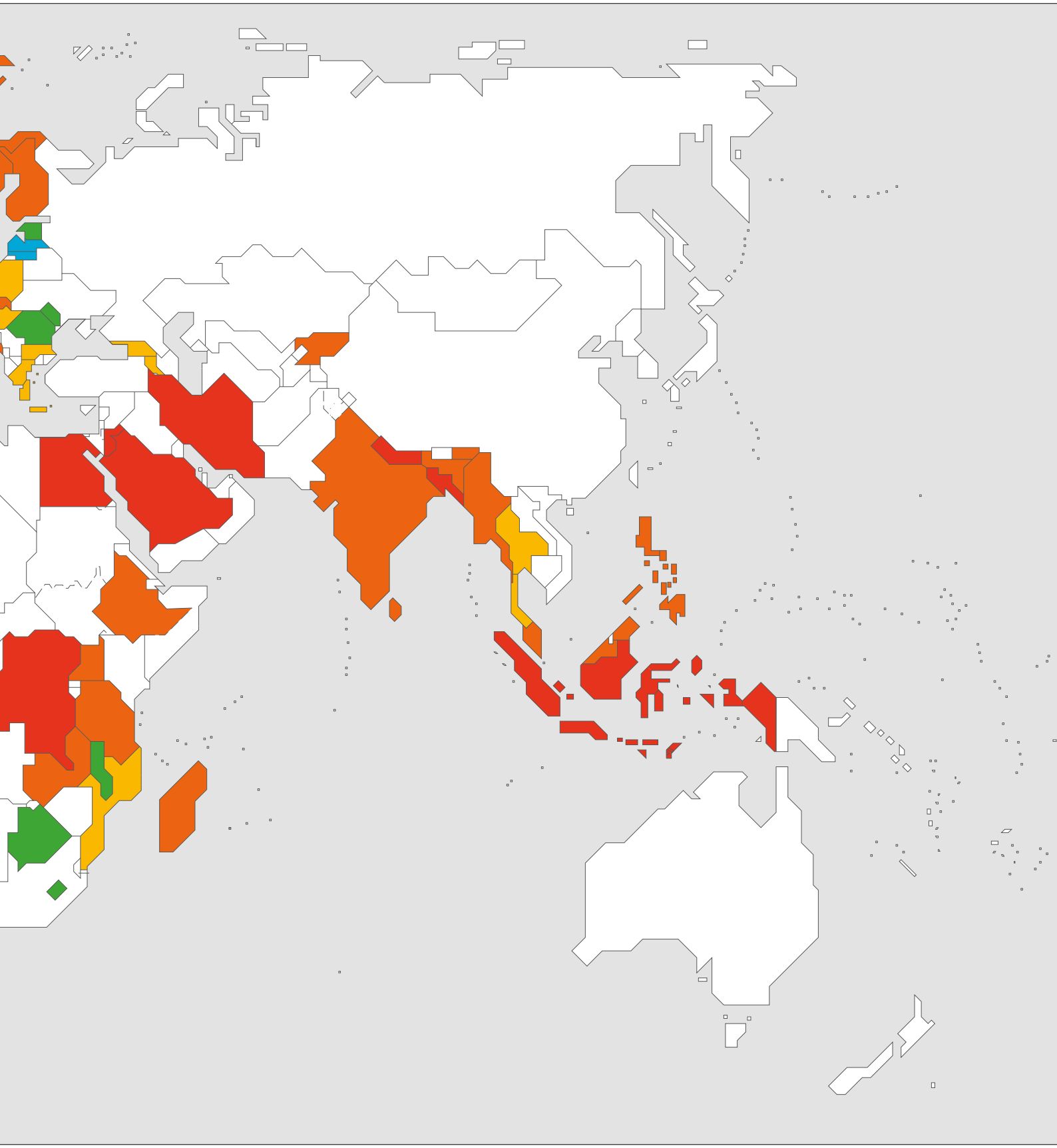

la FAO sur les politiques et lois relatives aux terres en Sierra Leone afin d'élaborer des recommandations pour améliorer la compatibilité avec les VGGT (voir aussi le chapitre 1).

En 2014, la FAO a lancé une collaboration avec l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) afin d'élaborer un cadre pour accroître la disponibilité d'indicateurs ventilés par sexe pour la GRLD. Ce cadre englobe cinq indicateurs ventilés par sexe: distribution des exploitants agricoles par sexe; distribution des propriétaires de terres agricoles par sexe; incidence de propriétaires de terres agricoles de sexe masculin et féminin au sein de la population; distribution de la superficie de terres agricoles possédée par sexe; et distribution de la valeur des terres agricoles possédées par sexe. Les statistiques générées pour plusieurs pays subsahariens montrent que les femmes sont défavorisées dans la plupart de ces zones. Par exemple, au Nigéria, les femmes ne sont seules propriétaires (dotées du droit de vendre) que de huit pour cent de toutes les parcelles, tandis que les hommes sont seuls propriétaires de 71 pour cent des parcelles. Au Niger, ces chiffres sont de 14 pour cent pour les femmes et 59 pour cent pour les hommes.

Comme contribution à la mise en œuvre des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (VGGT) (voir le chapitre 1), plusieurs supports d'orientation ont été élaborés pour promouvoir l'inclusion des femmes dans les mécanismes de gouvernance locaux à travers des processus participatifs. Parmi ces supports figurent les directives pour **Améliorer l'égalité des sexes dans les questions territoriales (IGETI)**, qui soutiennent l'identification et la résolution des conflits entre utilisateurs concurrents et cherchent des options durables pour développer le territoire/le paysage (FAO 2012). Les IGETI ont été utilisées en Somalie et au Kenya pour promouvoir le développement socio-économique des communautés agropastorales et des groupes marginalisés.

En se basant sur l'expérience positive de la gouvernance des terres, la FAO cherche à veiller à ce que l'égalité des sexes soit la clé de voûte des efforts de l'Organisation en matière de gouvernance durable de l'eau. Dans le cadre des efforts fournis en vue de promouvoir la collecte de données plus fiables et plus comparables sur la parité hommes-femmes et la gestion de l'eau agricole, une étude a été menée dans trois pays de la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord (NENA) Algérie, Maroc et Tunisie qui a contribué à identifier des indicateurs spécifiques tenant compte des sexospécificités à intégrer systématiquement dans la **base de données mondiale de l'eau de la FAO (AQUASTAT)**. Comme le rôle et le potentiel des femmes dans la gouvernance durable de l'eau sont souvent sous-estimés, la FAO est déterminée à mener un plaidoyer en faveur d'une gouvernance équitable de l'eau dans les programmes et cadres de politiques existants. Dans ce contexte, plusieurs évaluations multidisciplinaires de la gouvernance de l'eau souterraine ont été effectuées en Jordanie au Maroc et en Tunisie, incluant pour la première fois un élément spécifique relatif à la parité hommes-femmes et analysant les contraintes entravant les agricultrices au moment d'obtenir l'accès aux ressources en eau et le contrôle de ces ressources.

FACILITER L'ACCÈS DES FEMMES AUX TECHNOLOGIES QUI PERMETTENT DE RÉDUIRE LA CHARGE DE TRAVAIL POUR SURMONTER LES CONTRAINTES ENTRAVANT LA PRODUCTION

En moyenne, les femmes en milieu rural sont confrontées à une charge de travail excessive, ce qui d'une part nuit à leur bien-être et, d'autre part, constitue une limite considérable pour la productivité agricole (voir aussi le chapitre 4 pour une discussion sur le rapport entre la charge de travail des femmes et leur accès au travail salarié et aux activités rémunératrices; et le chapitre 5 pour les impacts sur les femmes dans les contextes post-crise et de déplacement). La situation est tout particulièrement désastreuse dans certains contextes qui changent rapidement, dans lesquels les stress environnementaux liés au changement climatique ou les changements sociaux comme la migration des hommes viennent alourdir le fardeau pesant sur les femmes lorsqu'elles tentent d'obtenir la sécurité alimentaire pour leur ménage. Les données disponibles sur la main-d'œuvre agricole en Afrique montrent que les femmes dans de nombreux pays représentent bien plus de 50 pour cent de la main-d'œuvre totale; et il y a des données récentes qui illustrent qu'en Asie centrale, en Asie du Sud, en Amérique latine et dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, la force de travail féminine s'accroit d'une manière notable, une tendance définie comme «la féminisation» de l'agriculture (Slavchevska, Kaaria et Taivalmaa 2016).

Depuis 2013, la FAO documente et analyse les facteurs qui contribuent à la charge de travail des femmes. Les conclusions indiquent que, dans l'ensemble, la

CÔTE D'IVOIRE
Du poisson fumé utilisant une technologie à faible coefficient de main d'œuvre (four FTT-Thiaroye).

charge de travail des femmes est largement le résultat d'une combinaison de tâches ménagères chronophages et peu reconnues et de tâches de production et de soutien communautaire, dont la plupart ne sont pas rémunérées. Les données relatives à l'utilisation du temps varient énormément selon le contexte et la région, mais les données de recensements d'Amérique latine et d'Afrique subsaharienne indiquent que le temps consacré globalement au travail par les femmes est toujours supérieur à celui des hommes.

Depuis 2015, la charge de travail et l'utilisation de temps ont été évaluées dans plusieurs systèmes de production afin de mettre en relief le travail invisible des femmes et d'analyser leur degré d'accès aux technologies. Les études de cas effectuées dans la production riz/riz et riz/crevettes au Viet Nam et de l'agriculture de subsistance au Burundi montrent que le travail des femmes est encore généralement non reconnu et largement limité à des activités de subsistance. Les femmes effectuent par ailleurs des tâches manuelles plus chronophages et ont un accès inférieur aux technologies qui les aideraient à effectuer leur travail. Des résultats similaires ont été constatés dans sept études analysant des chaînes de valeur spécifiques en Amérique latine (voir le chapitre 4). Les constatations globales indiquent que les femmes ne sont pas suffisamment consultées sur leurs besoins en matière de technologies, malgré leur ingéniosité bien documentée. Il faut se pencher sur les contraintes contextuelles (p. ex. soins aux enfants, mobilité, temps disponible pour assister aux réunions de vulgarisation) afin de faciliter l'accès des femmes aux technologies qui facilitent le travail et aux services associés.

Au fil des ans, la FAO a soutenu l'introduction de nombreuses technologies et pratiques qui pourraient aider les femmes à effectuer leur travail dans tous les sous-

ENCADRÉ 2
Technologies qui facilitent le travail

La plateforme TECA héberge actuellement plus de 100 technologies et pratiques qui facilitent le travail. Ces technologies peuvent - soit directement - réduire le temps de travail (différentes formes de mécanisation agricole), soit indirectement réduire la charge de travail (introduction de cultures de couverture qui réduisent le besoin de désherbage, comme dans l'agriculture de conservation). Par exemple, **les jardins potagers** ont été introduits dans plusieurs pays (dont le Lesotho, le Burundi, le Bangladesh, le Bhoutan, l'Inde, le Pakistan, l'Indonésie, le Niger, la Somalie et le Viet Nam). De 2014 à 2015, **34 484** potagers ont été établis rien qu'au **Burundi**. Dans un contexte de pénurie de terres, ces potagers donnent aux ménages, et aux femmes en particulier, un accès facile à des légumes et des herbes frais. Le fait qu'ils peuvent être établis si près de la maison réduit le temps passé à aller chercher de l'eau, et les plates-bandes surélevées sur lesquelles ils sont établis évitent aux femmes de trop courber le dos.

secteurs de l'agriculture. Il s'agit entre autres de pratiques comme la gestion améliorée des cultures, des fours pour le séchage et le fumage du poisson[2], des parcelles boisées pour réduire le temps passé à aller chercher du bois, des points de collecte de lait, et de la collecte de l'eau de pluie sur les toits. Les technologies et pratiques pertinentes qui facilitent le travail sont documentées sur la **plateforme TECA**[15] (voir l'encadré 2), une ressource mise à la disposition des parties prenantes rurales.

La Foire au partage sur les technologies des femmes rurales a été conjointement organisée au Kenya en 2014 par ONU Femmes, la FAO, FIDA et PAM et a rassemblé plus de 400 décideurs politiques, chercheurs, femmes rurales, organisations de la société civile et des acteurs du secteur privé. Des logiciels pour l'exploitation agricole jusqu'à l'irrigation solaire, les incubateurs de volaille, les applicateurs d'engrais et la gestion des déchets solides, 100 innovations technologiques issues de 14 pays ont été présentées.

PROMOUVOIR LES APPROCHES TENANT COMPTE DES SEXOSPÉCIFICITÉS ET INTELLIGENTES FACE AU CLIMAT

Le secteur agricole absorbe environ 22 pour cent de l'impact économique des aléas et catastrophes naturels d'échelle moyenne et importante dans les pays en développement (FAO 2015a). Les agricultrices sont plus exposées aux risques liés au climat que les hommes: elles ont tendance à être plus tributaires des ressources naturelles pour leur subsistance, ont moins de dotations et de droits pour les aider à absorber les chocs, et il est possible qu'elles ne profitent pas en mesure égale des technologies et pratiques d'agriculture intelligente face au climat (AIC). L'approche AIC développe les conditions techniques, politiques et d'investissement en adaptant les pratiques agro-écologiques au contexte socio-économique et soutient les femmes en tentant de remédier aux contraintes qu'elles subissent (voir l'encadré 3).

Avec ses partenaires, la FAO a élaboré une série de supports normatifs et de développement des capacités sur la parité et l'agriculture intelligente face au climat adaptés aux décideurs politiques, aux membres du personnel des projets et aux chercheurs qui travaillent sur le développement rural. Il s'agit entre autres des suivants:

- Le Module 18, «les considérations de parité hommes-femmes dans l'agriculture intelligente face au climat» (Gender in Agriculture Sourcebook Banque mondiale, FAO et FIDA) présente de bonnes pratiques ayant fait leurs preuves et des approches innovantes élaborées par les trois organisations pour améliorer la planification et la mise en œuvre des politiques et projets intelligents face au climat.

- Un Guide de formation recherche sur les questions de parité hommes-femmes et le changement climatique dans l'agriculture et la sécurité alimentaire pour le développement rural, préparé avec le programme de recherche du CGIAR sur le changement climatique, l'agriculture et la sécurité alimentaire (Climate Change, agriculture and food security — CCAFS) pour soutenir les recherches tenant compte des sexospécificités en matière de changement climatique (FAO et CCAFS 2012).

Si le changement climatique peut exacerber les inégalités entre les sexes existantes dans le secteur de l'agriculture, il peut aussi créer des occasions de profiter du potentiel des femmes comme agents de changement. En exploitant les connaissances des agricultrices, et en particulier des petites exploitantes, et en facilitant l'échange de connaissances, on peut considérablement améliorer la résilience des ménages,

ENCADRÉ 3
Expérience de l'intégration de la parité hommes-femmes dans le travail de la FAO

La FAO s'implique en faveur de l'égalité des sexes, et s'engage à l'inclure dans ces interventions liées au changement climatique. Le Programme de la FAO d'atténuation du changement climatique dans l'agriculture (Mitigation of Climate Change in Agriculture – MICCA) a intégré la parité hommes-femmes dans chacun de ses éléments de travail. En Tanzanie et au Kenya, des données ventilées par sexe ont été recueillies pour suivre et notifier les barrières et moyens incitatifs rencontrés par les hommes et les femmes en ce qui concerne l'adoption d'approches intelligentes face au climat. Une attention spéciale a été accordée aux efforts en vue de veiller à la participation équilibrée des femmes et des hommes au programme, y compris en faisant intervenir les femmes dans la sélection de pratiques d'AIC et en veillant à ce que ces dernières n'alourdissent pas leur charge de travail. Suite aux activités de terrain, des aspects relatifs à la parité hommes-femmes ont été intégrés dans la Mesure d'atténuation adaptée au pays (MAAP) du Kenya pour le secteur laitier et dans les lignes directrices nationales de la Tanzanie en matière d'AIC.

des communautés et des systèmes agroalimentaires. On y parvient en aidant les pays en Afrique et en Asie à intégrer la question de parité hommes-femmes dans les politiques relatives au climat, à travers des Contributions prévues déterminées au niveau national (INDC) et des Plans nationaux pour l'adaptation (NAP).

Les efforts en vue de rendre le financement public de la lutte contre le changement climatique propice à la parité hommes-femmes, sont l'occasion d'en améliorer l'efficacité et l'efficience. En plus d'être une des principales agences de mise en œuvre du Fonds pour l'environnement mondial, la FAO a reçu l'accréditation formelle au Fonds vert pour le climat, qui permettra aux pays de mettre en œuvre et d'élargir l'échelle des projets qui comportent des avantages clairs pour l'égalité des sexes.

La FAO et FIDA collaborent actuellement pour mettre en œuvre le Programme de renforcement de la production céréalière au Kenya (KCEP) pour renforcer la résistance au changement climatique des ménages vivant de l'agriculture.

RENFORCER LES CAPACITÉS DES AGRICULTEURS CONCERNANT UNE PRODUCTION PLUS RENTABLE ET PLUS DURABLE

En plus de requérir l'accès aux ressources naturelles et aux intrants de production, les agriculteurs ont besoin des compétences, de la structure de soutien et des connaissances appropriées pour pratiquer une agriculture durable. **La méthodologie de l'école pratique d'agriculture (FFS)** se base sur les concepts et principes de l'apprentissage centré sur les personnes et a été mise au point comme alternative aux approches descendantes conventionnelles pour le développement de compétences et de connaissances. Elle utilise une approche participative et pratique de l'apprentissage qui permet aux agriculteurs d'observer, d'expérimenter et de soulever des préoccupations sur leur système de production, facilitant ainsi l'apprentissage sur la manière de s'améliorer ou de s'adapter aux changements dans le contexte agricole.

Sur la base de sa vaste et longue expérience de la mise en œuvre de la méthodologie FFS, un document d'orientation sur les écoles pratiques d'agriculture a été publié en 2016. Les programmes d'enseignement des FFS sont adaptés pour traiter d'une variété de questions, de la fertilité des sols à la gestion des ravageurs et des engrais.

Par exemple, un soutien a été fourni le cadre de la convention de Rotterdam, afin de permettre aux pays de réduire l'utilisation de pesticides dangereux dans les exploitations familiales. Une enquête menée en Arménie, au Bélarus, en Géorgie, au Kirghizistan, en Moldova et en Ukraine a identifié les femmes comme le groupe le plus vulnérable d'un point de vue biologique et sociale face à ces pesticides. À l'issue de cette enquête, des pratiques agronomiques et de gestion des pesticides, ont été proposées.

Afin de fournir un soutien accru aux femmes rurales, les écoles ont été liées aux clubs d'écoute communautaires promus par le projet FAO-Dimitra dans plusieurs pays africains (voir le chapitre 3). Cela a contribué à promouvoir l'adaptation locale et l'adoption de méthodes agricoles durables à travers l'expérimentation par les agriculteurs durant toute une saison et des émissions radio en milieu rural.

Au titre de l'Initiative régionale sur l'agriculture à petite échelle dans la région NENA, les FFS ont été adaptées pour plusieurs cultures, l'agriculture biologique et la production animale. Les écoles non seulement ont amélioré les compétences techniques, mais elles ont aussi considérablement modifié la dynamique sociale en renforçant les rapports entre les sexes et en contribuant à renforcer la confiance mutuelle au sein de la communauté. Plus de 2 000 écoles ont été établies autour d'approches agro-écologiques durables, et environ 13 pour cent des 20 000 agriculteurs formés étaient des femmes. La participation aux FFS a permis aux femmes de jouer un rôle plus important au sein de leurs communautés respectives et en a conduit certaines à devenir des agricultrices-facilitatrices: sur plus de 2 500 facilitateurs formés, 28 pour cent étaient des femmes.

La FAO a mis en œuvre un projet au Cambodge, financé par FIDA, qui a apporté aux femmes exploitantes de nouvelles compétences commerciales et financières pour augmenter la productivité agricole et développer les exploitations locales par l'intermédiaire d'un système bancaire alternatif.

Notes

1 www.fao.org/gender-landrights-database/fr/

2 Thiaroye processing technique (Ndiaye, Sodoke Komivi and Diei-Ouadi, 2014).

3 www.fao.org/gender-landrights-database/fr/

HISTOIRE ENREGISTRÉE SUR LE TERRAIN

Nouvelles technologies pour améliorer la vie des femmes rurales en Tunisie

Traditionnellement, ce sont les femmes qui extraient et transforment l'huile du lentisque pistachier (Pistacia lentiscus) dans les zones forestières du nord-ouest de la Tunisie. Cette huile est très appréciée pour la cuisine et pour ses propriétés médicinales, comme le traitement des ulcères, de la bronchite ou des plaies.

Ce produit constitue une importante source de revenus pour les ménages ruraux, bien que l'extraction et la transformation de l'huile soient ardues et prennent beaucoup de temps.

En 2011, l'Institut national de recherches en génie rural, eaux et forêts (INRGREF) a mis au point de nouvelles technologies, comme les moulins électriques et des presses hydrauliques pour la mouture, le barattage et le pressage des fruits du Pistacia lentiscus, ce qui a permis de réduire l'effort et la quantité de temps nécessaire pour le pressage. Le Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique du Nord a mis en œuvre un projet de coopération technique avec l'INRGREF afin de diffuser ces nouvelles technologies parmi les femmes rurales.

Cette histoire souligne l'importance de ne pas seulement investir dans des technologies et services à faible coefficient de main-d'œuvre pour réduire la charge de travail domestique (telle que la collecte d'eau et de bois, la cuisine et les soins). Il est également important de dialoguer avec les partenaires pour identifier et disséminer les technologies à faible coefficient de main-d'œuvre qui peuvent soutenir la production et la génération de revenus des femmes et par conséquent renforcer leur autonomisation économique.

« Au début, je me méfiais de cette méthode. Je me débrouillais avec celle que m'avait transmise ma mère. Maintenant que j'ai vu les avantages de la technologie mise au point par l'INRGREF, c'est celle dont je me sers. Le rendement est meilleur, ce qui signifie plus d'argent, et en plus c'est beaucoup moins épuisant. »

Tawes Zitouni
d'Ain sultan-Jendouba.

« Les technologies à faible coefficient de main-d'œuvre [...] à faire gagner du temps aux femmes et à améliorer leur qualité de vie, ce qui leur permet de prendre part à des activités de leur choix, que ce soit pour le foyer ou en vue d'une rémunération. »

Running out of time. The reduction of women's work burden in agricultural production.
FAO (2015b).

TUNISIE
Démonstration d'extraction d'huile par le biais de la pression hydraulique à partir des fruits d'un arbre à mastic.
©FAO/F. Mezni

L'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DES HOMMES RURAUX POUR RÉDUIRE LA PAUVRETÉ

3

Ce chapitre met l'accent sur les activités de la FAO liées à l'Objectif stratégique 3: *réduire la pauvreté rurale*

SIERRA LEONE
Des agriculteurs s'apprêtent à battre le riz qu'ils ont récolté.
©FAO/C. Thomas

MESSAGES CLÉS

- Les femmes et les jeunes filles sont des agents essentiels dans la lutte contre la pauvreté rurale et la faim. En les aidant à atteindre leur plein potentiel, les processus agricoles et de développement rural deviendront plus efficaces.
- La FAO promeut une approche multidimensionnelle afin de réduire la pauvreté rurale, visant à améliorer l'accès des femmes aux ressources productives, à des emplois décents et à des opportunités économiques, en renforçant la capacité des institutions et des services ruraux, et en soutenant les mesures destinées à augmenter la couverture de protection sociale et son efficacité.

La pauvreté rurale est un phénomène multidimensionnel qui ne se limite pas aux revenus. Elle englobe une variété de déficits interconnectés et qui se renforcent mutuellement dans les domaines économique, social et politique. Il s'agit entre autres du manque d'opportunités et de capacités dans des domaines comme l'accès aux ressources de production, l'éducation, l'information, la participation politique, la protection sociale et les services ruraux, les occasions de promotion économique et la prise de décisions au sein des ménages, des communautés et au-delà.

Au vu du nombre croissant de personnes qui prennent conscience que l'égalité des sexes aboutit à un bon retour sur l'investissement; il devient de plus en plus évident que les approches se concentrant sur une seule contrainte, sans se pencher sur les autres privations touchant les femmes pauvres , sont peu susceptibles de donner des résultats à long terme sur le plan de la réduction de la pauvreté. Parmi les contraintes, on cite le manque d'accès aux ressources de productions, alors que les privations incluent la pauvreté en temps, l'accès insuffisant aux services et à des emplois décents et le pouvoir limite de prise de décisions.

Au vu de cette réalité, la FAO promeut une approche multidimensionnelle de la réduction de la pauvreté dans le cadre de laquelle les facteurs multiples qui constituent l'expérience de la privation parmi les personnes pauvres sont abordés simultanément. Par exemple, une intervention visant à améliorer l'accès des femmes pauvres aux terres est complétée par des mesures de promotion de leur voix et libre-arbitre, et de leur participation à la prise de décisions aux niveaux du ménage, de la communauté et des politiques publiques (voir l'encadré 4 pour un exemple de cette approche).

Cette approche permet à la FAO de porter au maximum l'impact de son travail, tout en améliorant les conditions plus générales requises pour que les femmes prospèrent sur le plan économique et deviennent des partenaires égales aux hommes dans la lutte contre la pauvreté et la faim. Ce chapitre présente une sélection d'interventions importantes de réduction de la pauvreté

ENCADRÉ 4:

Une approche intégrée de la réduction de la pauvreté rurale et des inégalités entre les sexes.

Depuis 2012, la FAO prend part au Programme conjoint de l'ONU pour «Accélérer les progrès vers l'autonomisation économique des femmes rurales», lequel a pour objectif d'améliorer les moyens de subsistance et des droits des femmes rurales dans le contexte du programme mondial des ODD. Le Programme conjoint (PC), qui est mis en œuvre avec le FIDA, le PAM et ONU-Femmes, opère en Éthiopie, au Guatemala, au Kirghizistan, au Libéria, au Népal, au Niger et au Rwanda.

Cette approche utilise des points d'entrée communs pour les activités sur le terrain et dirige des interventions multiples vers le même groupe de bénéficiaires afin de garantir l'impact maximum sur les moyens de subsistance des femmes. Au vu du fait que la pauvreté rurale est un phénomène aux facettes multiples, le PC cherche à remédier aux contraintes économiques tout en relevant d'autres défis associés auxquels sont confrontées les femmes, comme la violence sexiste et le fardeau des activités de soins non rémunérées. À ce jour, environ 18 000 femmes et leurs ménages respectifs ont profité directement du PC. Parmi les résultats clés obtenus on peut citer les suivants:

- 3 500 femmes ont été formées en technologies agricoles améliorées
- 2 000 femmes se sont organisées pour former des coopératives
- 1 750 femmes ont accédé aux services financiers
- plus de 1 000 femmes ont été reliées à des programmes d'horticulture vivrière locale pour les repas scolaires
- 5 200 femmes ont reçu un soutien au développement d'entreprises afin de générer des revenus
- 8 000 personnes ont pris part à des campagnes de sensibilisation sur les droits de la femme
- Un soutien pour la formulation de politiques publiques a été apporté aux gouvernements nationaux. Par exemple, au Guatemala, le ministère de l'Agriculture a approuvé sa première politique sur l'égalité des sexes.

TADJIKISTAN
Des femmes récoltent des oignons dans le cadre d'un projet de la FAO pour garantir la sécurité alimentaire dans les zones rurales.
©FAO/N. Kalandarov

dans les domaines suivants: améliorer le leadership et la participation des femmes au sein des organisations rurales informelles; améliorer l'accès aux services de conseil ruraux, à des emplois décents et à des services de protection sociale; encourager des politiques et programmes équitables pour les femmes et les hommes; et renforcer une collecte de données ventilées par sexe pour améliorer les processus d'élaboration de politiques.

Renforcer la participation et le leadership des femmes au sein des organisations rurales. Les organisations rurales sont un moyen essentiel d'autonomiser les petits exploitants: elles facilitent l'accès aux ressources, aux biens, aux marchés, aux services, à l'information et aux connaissances, tout en conférant aux femmes et hommes ruraux une voix dans les processus de prise de décisions. Cependant, il est souvent difficile pour les femmes de participer aux activités des organisations rurales en raison des normes sexistes et des multiples contraintes qu'elles subissent. À l'échelle mondiale, la FAO se base sur sa vaste expérience de terrain et sur ses recherches afin de produire des documents techniques qui mettent en évidence les bonnes pratiques pour ce qui est du renforcement des rôles des femmes au sein des organisations rurales, documents destinés à aider les pays membres à concevoir et à mettre en œuvre les interventions. Au niveau communautaire, la FAO soutient la mise en œuvre de l'approche tenant compte des sexospécificités des Dimitra Clubs, dans le cadre desquels des groupes de femmes, d'hommes et de jeunes ruraux se réunissent régulièrement pour discuter de leurs besoins, priorités et défis, et prennent des mesures collectives pour résoudre les problèmes en utilisant leurs propres idées et ressources. Afin de faciliter la reproduction des bonnes pratiques qui se dégagent de ce processus, les expériences des Dimitra Clubs sont diffusées à travers des stations radio communautaires, grâce à des dispositifs comme des téléphones portables et des postes de radio fonctionnant à l'énergie solaire. Ce sont quelque 1 600 Dimitra Clubs qui sont actifs dans cinq pays subsahariens (Niger, République démocratique du Congo, Burundi, Sénégal et Ghana), avec environ 50 000 membres (dont les deux tiers sont des femmes) et plus d'un million de bénéficiaires. L'approche Dimitra présente l'avantage d'être extrêmement adaptable aux besoins locaux, et la nature dynamique des Clubs a donné lieu à des changements considérables au niveau des relations entre les sexes et des rôles de chaque sexe, ce aux niveaux individuel, du ménage et de la communauté. Dans tous les pays dans lesquels l'approche a été mise en œuvre, les capacités organisationnelles, la participation et le pouvoir de négociation des personnes les plus vulnérables se sont améliorés. La promotion du dialogue et de l'action collective au sein des Clubs a donné de l'assurance aux femmes et a renforcé la cohésion sociale, ce qui a poussé de nombreuses communautés à mettre fin aux pratiques nuisibles comme la violence

FIGURE 4
Dimitra Clubs de la FAO

Dimitra Clubs de la FAO

Une perspective de transformation visant la parité hommes-femmes unique et pratique conduisant à l'autonomisation des populations rurales

Les Clubs Dimitra de la FAO sont des groupes de femmes et d'hommes ruraux qui décident de s'auto-organiser pour discuter des problèmes auxquels ils sont confrontés dans leur vie quotidienne, pour prendre des décisions et passer à l'action afin de les résoudre. Leurs expériences sont par la suite partagées est peuvent servir d'exemple à d'autres communautés

En chiffres

1 500
Dimitra Clubs en Afrique Sub-saharienne

45 000
Membres du club (64% de femmes)

1 000 000
Les personnes rurales qui bénéficieront au final des réalisations des clubs

Domaines d'action

Impact

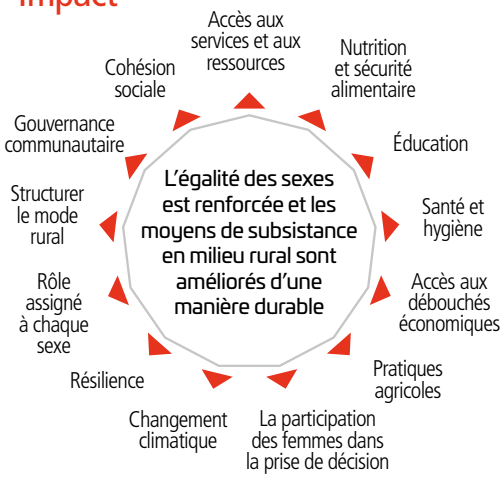

sexiste et d'autres conflits locaux. Au Niger, le processus d'autonomisation promu par les Dimitra Clubs a aussi incité les femmes membres à se porter candidates lors des élections locales, et à être élues. En conséquence, les femmes ont vu s'accroître leur influence sur les processus qui réglementent l'accès aux terres et aux opportunités économiques. Par exemple, en République démocratique du Congo, lorsque les hommes ont imposé leurs choix de cultures sur des terres cultivées auparavant par les femmes, (par exemple : cultiver de la canne à sucre au lieu des cultures vivrières). Les femmes ont pu déposer des plaintes auprès des autorités traditionnelles par l'intermédiaire de leurs Clubs respectifs. Les autorités ont décidé d'augmenter les impôts sur la canne à sucre, ce qui a abouti à la reconversion de 70 pour cent des terres à la culture des fruits et des légumes, et les a rendues à nouveau accessibles aux femmes.

AMÉLIORER LES CAPACITÉS DU PAYS À FOURNIR DES SERVICES DE CONSEIL RURAL TENANT COMPTE DES SEXOSPÉCIFICITÉS

Les services de conseil rural (SCR) peuvent se révéler essentiels au moment d'accroître la productivité des agricultrices, leur assurance et leur pouvoir décisionnel grâce à l'accès aux technologies, aux connaissances et à l'information. Cependant, pour parvenir aux femmes et revêtir un intérêt pour elles, ces services doivent être adaptés pour remédier aux contraintes qu'elles subissent et répondre à leurs besoins.

La FAO a élaboré l'Outil d'évaluation des services de conseil rural et sur la parité (*Gender and Rural Advisory Services Assessment Tool* – GRAST) pour aider les États membres à

NIGER
Une femme dirigeante d'un Club Dimitra de la FAO explique l'impact positif des clubs sur l'amélioration de la santé, les pratiques d'assainissement et l'éducation.
©FAO

améliorer la prise en compte de la sensibilité à la question d'égalité entre les sexes dans les services de conseil ruraux. Le GRAST a pour objectif d'aider les décideurs politiques et les prestataires de services à évaluer la sensibilité à la question d'égalité entre les sexes dans les organisations et les programmes de services de conseil rural (SCR) au niveau individuel (personnel et clients) et organisationnel, ainsi que dans le contexte de l'environnement porteur. Cet outil contribue à identifier les bonnes pratiques et à repérer les domaines nécessitant des améliorations. En 2016, il a été appliqué à des programmes de services de conseil rural tenant compte de la parité hommes-femmes au Bangladesh, en Éthiopie, en Inde et au Pérou. Les bonnes pratiques identifiées dans ces quatre pays sont maintenant incorporées dans des ressources conçues pour le renforcement des capacités afin que d'autres prestataires de SCR puissent les adopter et les adapter aux contextes locaux.

Durant la période 2014-2016, la FAO a travaillé avec des institutions de SCR en Albanie, en Azerbaïdjan, en, en Géorgie au Tadjikistan et en Turquie afin de développer leurs capacités techniques pour qu'elles puissent concevoir et fournir des services capables de mieux répondre aux besoins des femmes rurales. En Azerbaïdjan et en Turquie, des cours de formation ont été fournis aux membres du personnel chargés de la vulgarisation et du conseil rural, et un manuel de formation des formateurs a été mis au point qui est maintenant utilisé pour renforcer les capacités techniques des agents de vulgarisation dans les deux pays. En Albanie, le travail de la FAO a abouti à l'élaboration d'une liste de contrôle pour aider les agents de vulgarisation à évaluer les besoins précis des agriculteurs et agricultrices. En Amérique latine, la FAO a effectué une étude au Brésil, au Guatemala, en Jamaïque et au Pérou pour analyser la prise en compte de la sensibilité à la question de l'égalité des sexes dans les services d'Assistance technique et de vulgarisation rurale (ATER). Les conclusions de cette étude ont été utilisées pour élaborer des recommandations techniques et en matière de politiques afin que les femmes et les hommes puissent accéder aux services et en tirer parti, ce de manière équitable.

PROMOUVOIR L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES RURALES AU MOYEN D'EMPLOIS DÉCENTS

Le travail des femmes est essentiel pour la production agricole et le développement rural. Pourtant, les femmes subissent une discrimination et une exploitation généralisées sur les marchés du travail ruraux et travaillent fréquemment sans être rémunérées dans les exploitations agricoles familiales. Lorsqu'elles ont un emploi formel, les femmes tendent à être concentrées de manière disproportionnée dans des emplois de mauvaise qualité et qui n'exigent pas de qualifications, et qui paient moins et/ou fournissent moins d'avantages (mais qui peuvent leur conférer une plus grande flexibilité).

Le travail de la FAO pour améliorer l'accès des femmes rurales à des emplois décents se concentre sur la fourniture d'outils visant à aider les décideurs politiques à formuler des interventions tenant compte des sexospécificités pour créer

des emplois ruraux. Par exemple, la FAO a collaboré avec les offices des statistiques nationaux du Ghana, du Malawi et de la Tanzanie pour produire des profils de pays détaillés sur les inégalités entre les sexes sur le marché de l'emploi rural. Ces profils ont mis en évidence des disparités surprenantes entre les sexes sur le plan des schémas de travail, ainsi que d'importants déficits pour ce qui est de l'accès des femmes à des emplois décents. Les trois profils de pays[1] ont influencé les débats au sein des pays et sont actuellement utilisés par des chercheurs, des décideurs politiques et des agents de plaidoyer pour éclairer la formulation, la mise en œuvre et le suivi d'interventions tenant compte de la parité hommes-femmes sur le marché de l'emploi rural.

La FAO s'efforce également de renforcer les capacités des praticiens agricoles dans les pays membres pour les aider à comprendre et à remédier aux attitudes discriminatoires à l'égard des femmes sur le marché de l'emploi rural. L'Organisation a préparé un module d'e-apprentissage pour améliorer la compréhension parmi les parties prenantes des disparités entre les sexes sur les marchés du travail ruraux et pour renforcer leur aptitude à mettre en œuvre des stratégies pour l'emploi qui stimuleront l'accès des femmes aux emplois décents et amélioreront leur aptitude à profiter des activités et entreprises agricoles.

L'Organisation se penche également sur les aspects de l'emploi qui sont tout particulièrement pertinents pour la production de denrées agricoles. En particulier, la FAO a analysé les mesures, les pratiques et les risques sur le plan de la santé et de la sécurité au travail à l'intérieur d'unités de production laitière en Éthiopie et au Kenya. Une étude plus approfondie a été menée en Tanzanie avec l'Institut international de recherche sur le bétail (ILRI-CGIAR). Ces études ont souligné les disparités existantes en matière de santé et de sécurité au travail entre les femmes et les hommes dans le domaine de la production agricole et ont mis en évidence des manières d'élaborer des politiques, programmes et pratiques qui encouragent un environnement de travail meilleur pour les femmes et les hommes.

Reconnaissant le fait que les jeunes en milieu rural (et en particulier les jeunes femmes) se heurtent à des défis considérables au moment d'accéder à des emplois décents, les Écoles pratiques d'agriculture et d'apprentissage de la vie pour les jeunes (JFFLS) de la FAO se concentrent sur l'enseignement aux jeunes ruraux de pratiques agricoles durables et de compétences de vie importantes. Dans le cadre de la méthodologie des JFFLS, les filles et les garçons travaillent ensemble en petits groupes pour échanger des idées et assumer différentes fonctions à tour de rôle (leader de groupe, responsable marketing, responsable des finances, porte-parole, etc.). Cette méthodologie permet aux jeunes hommes d'apprendre à attacher une valeur aux jeunes femmes comme leaders potentielles et vice-versa, tout en se concentrant ensemble sur la création d'entreprises agroalimentaires viables et inclusives. Les JFFLS ont été introduites pour la première fois au Mozambique en 2003 afin d'accroître la sécurité alimentaire des enfants de ménages touchés par le VIH et le sida. Jusqu'ici, les formations des JFFLS sont parvenues à environ 30 000 jeunes femmes et hommes dans environ 20 pays en Afrique, en Asie et au Moyen-Orient, et ont donné des résultats tangibles sur le terrain.

AMÉLIORER LE RÔLE DE LA PROTECTION SOCIALE POUR FAIRE PROGRESSER L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES RURALES

Des mesures de protection bien conçues peuvent simultanément renforcer l'autonomisation économique, le pouvoir de négociation et le statut social des membres des ménages, et en particulier des femmes. Comme en témoigne l'expérience des programmes de transferts monétaires lancés pour la première fois au Brésil et en Mexique. C'est pourquoi la FAO cherche à renforcer l'ensemble de données factuelles qui éclairent la conception d'interventions de protection sociale prenant en compte la question de parité. Par exemple, les recherches menées par la FAO sur le Programme de subventions pour les enfants du Lesotho sur les impacts différenciés selon le sexe en matière de participation à l'école et d'emploi du temps des enfants ont conclu que les transferts en espèces inconditionnels amélioraient les chances pour les filles de suivre une éducation secondaire en plus grande mesure que pour les garçons. Ces résultats ont été présentés au gouvernement pour éclairer la programmation future.

La FAO a aussi élaboré un guide pour mener des recherches qualitatives (FAO 2015c) afin de systématiquement évaluer les avantages des programmes de protection sociale sur l'autonomisation des femmes et pour examiner les manières dont les aspects opérationnels d'un programme, y compris les caractéristiques précises de conception et de mise en œuvre, peuvent donner des résultats en matière d'égalité des sexes. Cette méthodologie a été utilisée pour analyser les effets du Programme de travaux publics d'Umurenge (VUP) de la Vision 2020 du Rwanda sur la promotion économique des femmes, ainsi que sur leur pouvoir et leur libre-arbitre aux niveaux des ménages et des communautés. Les conclusions ont été

PÉROU
Un homme et une femme passent au tamis des graines de quinoa.
©FAO

présentées au Ministère de l'agriculture et aux branches locales du gouvernement mettant en œuvre le VUP, et elles sont maintenant utilisées dans le cadre de la refonte du programme national de travaux publics.

En 2015, la FAO a réalisé une étude comparative sur le statut de la protection sociale des populations rurales de la CEI et de Géorgie. L'étude visait à informer les réformes de protection sociale continues de ces pays en générant davantage de connaissances sur les défis auxquels les programmes de protection sociale sont confrontés dans la région et en fournissant des recommandations aux États membres. L'étude a examiné les dimensions de genre dans deux composantes de la protection sociale – les allocations de maternité et les plans de retraite, qui sont tous les deux critiques à l'autonomisation économique et au bien-être des femmes, en zones rurales. L'étude a formé la base de recommandations adoptées par la Commission européenne sur l'agriculture au cours de sa 39e session en 2015, qui, entre autres choses, inclut la recommandation suivante n° 42 : « la FAO continuera sa recherche sur les politiques et les pratiques de protection sociale dans la région, du point de vue de l'équité et de l'égalité des sexes, en se servant des données nationales et en analysant les tendances régionales, afin de révéler des différences dans les expériences et leur impact».

Étant donné l'importance de données factuelles probantes pour l'élaboration efficace de politiques, la FAO diffuse activement les résultats de ses recherches pour éclairer les débats sur l'égalité des sexes, la protection sociale et les politiques de développement rural. La FAO, avec le Centre international de politiques pour la croissance inclusive (IPC-IG) du PNUD, a organisé trois webinaires sur la protection sociale prenant en compte la question de parité afin de promouvoir des dialogues, à l'échelle nationale et mondiale, sur les politiques et de diffuser les bonnes pratiques en matière d'intégration la parité hommes-femmes dans les programmes de protection sociale.

ENCOURAGER DES POLITIQUES, PROGRAMMES ET STRATÉGIES D'INVESTISSEMENT DANS LE DÉVELOPPEMENT RURAL EN FAVEUR DE LA PARITÉ HOMMES-FEMMES

Des politiques et programmes de développement rural bien conçues peuvent combler l'écart entre les sexes dans les contextes ruraux et accélérer l'autonomisation des femmes rurales, favorisant du même coup la croissance économique et un moyen durable de sortir de la pauvreté. La FAO apporte donc un soutien aux pays membres dans la formulation et la mise en œuvre de politiques, programmes et stratégies tenant compte des sexospécificités matière d'investissement dans le développement rural. En 2015, l'Organisation a aidé plus de 14 pays à mieux inclure la question de l'égalité des sexes dans leurs politiques et programmes de développement rural. Parmi ces pays, la Guinée-Bissau où la FAO a soutenu une révision du droit foncier afin de mettre en œuvre une nouvelle législation pour renforcer les droits des femmes. Au Liban la FAO a apporté une assistance technique dans le cadre de la préparation d'un Plan d'action national pour la parité, et dans le cadre de l'intégration de la parité dans la formulation de la Stratégie agricole nationale (2015-2019). Au Brésil, la FAO a aidé le Ministère du développement agraire et l'Institut

national de la colonisation et de la réforme agraire à créer le «Programme national de documents pour les travailleuses rurales (PNDTR)» pour résoudre le problème d'un manque de documents formels parmi les travailleuses rurales.

La FAO a mis au point outil sur la parité hommes-femmes dans les politiques agricoles (GAPo) afin d'aider les gouvernements et leurs partenaires de développement à identifier les écarts entre les sexes dans leurs politiques agricoles qui peuvent entraver la réduction durable de la pauvreté. Le GAPo fournit un système de mesure qui permet aux acteurs nationaux d'évaluer les politiques existantes en matière d'agriculture dans une optique de genre grâce à des discussions et des conversations multi-parties prenantes. Les évaluations effectuées avec le GAPo produisent des informations détaillées indiquant où se situent les écarts entre les sexes dans les politiques publiques. Ces informations servent ensuite de base pour l'élaboration de plans d'action afin de rendre les politiques agricoles plus sensibles au genre. En 2015, la FAO a collaboré avec plusieurs partenaires pour mettre en œuvre le GAPo au Ghana. L'analyse résultante a montré que seules quelques politiques englobent des mesures concrètes pour renforcer l'autonomisation des femmes rurales, tandis qu'il manque à la majorité d'entre elles des budgets spécifiques, des systèmes de suivi et des dispositions pour le renforcement des capacités en matière de parité. La FAO aide maintenant le Ministère de l'alimentation et de l'agriculture à formuler un programme de coopération technique pour garantir l'inclusion de considérations de parité dans les politiques cruciales liées à l'agriculture.

La promotion des investissements agricoles est une des stratégies les plus importantes et efficaces pour générer des revenus et fournir de meilleures opportunités de travail pour les hommes et les femmes ruraux. Des recherches menées par la FAO au Ghana, en Tanzanie, au Mozambique, aux Philippines, au Laos et dans d'autres pays ont permis de recueillir des données factuelles importantes sur les impacts de différents modèles d'investissement agricole sur les opportunités de travail et le gain de revenus pour les femmes et les hommes, ainsi que sur leur accès aux terres et leur contrôle sur l'utilisation de ces dernières. Ces études ont également documenté de bonnes pratiques pour accroître la sensibilité des investissements agricoles aux questions de parité. En 2014, la FAO a facilité un dialogue régional multi-parties prenantes en Afrique du Sud sur les investissements agricoles en faveur de la parité hommes-femmes. Cet événement a rassemblé des parties prenantes concernées par la formulation des politiques venues de dix pays africains pour améliorer la compréhension de ce sujet, faciliter le dialogue entre parties prenantes de différents secteurs et formuler des recommandations pour la promotion de modèles inclusifs d'investissement agricole qui contribuent à la réduction de la pauvreté. Cette consultation a abouti à des activités de suivi au Ghana, où un dialogue multi-parties prenantes sur les politiques au niveau national a eu lieu et où un soutien technique a été fourni au Ministère de l'agriculture et de l'alimentation sur la formulation de politiques et de programmes d'investissement sensibles à la question de parité, ainsi que de nouvelles lignes directrices pour les investisseurs dans l'agriculture.

ACCROÎTRE LA DISPONIBILITÉ DE DONNÉES VENTILÉES PAR SEXE POUR UNE FORMULATION DES POLITIQUES ET UNE PLANIFICATION MIEUX CIBLÉES

L'élaboration de politiques, programmes et stratégies sensibles aux questions de parité pour la réduction de la pauvreté rurale dépend en grande mesure de la disponibilité de données de qualité ventilées par sexe. Or, les informations sur les rôles des femmes dans l'agriculture dans les pays membres restent souvent rares ou incomplètes. Le caractère limité des données fait qu'il est difficile d'examiner la contribution des femmes dans le secteur de l'agriculture. Parmi les principales lacunes sur le plan des données figurent: les difficultés rencontrées au moment de faire la distinction entre les chefs de famille de sexe féminin de facto et de jure; la faible quantité de données au niveau individuel sur les contributions des femmes dans le secteur de l'agriculture et sur le contrôle exercé par les femmes sur les intrants de production, les biens et les services; et le manque d'informations sur la productivité des femmes par rapport à celle des hommes. La FAO aide à combler ces lacunes de diverses façons.

Au niveau mondial, la FAO propose des lignes directrices et des normes pour la collecte de données ventilées par sexe comparables dans le Programme mondial du recensement de l'agriculture 2020 (RMA 2020), qui est la principale source d'informations statistiques sur la structure du secteur agricole. Pour ce faire, elle a inclus un chapitre autonome qui recommande aux pays de déterminer la distribution des décisions de gestion au sein de l'exploitation agricole, la propriété de terres et de bétail. Le RMA est la principale source d'informations statistiques sur la structure du secteur agricole.

Qui plus est, la FAO élabore actuellement une directive sur la manière d'«Intégrer des données ventilées par sexe et

des indicateurs de parité dans les statistiques agricoles» qui devraient être publiés en début 2017. Cette directive identifie un ensemble d'indicateurs qui permettent de suivre l'inégalité des sexes dans l'agriculture, et propose des approches faisables pour recueillir les données requises grâce à des enquêtes agricoles ou des modules agricoles inclus dans les enquêtes nationales menées parmi les ménages. Étant donné la nature transversale de l'écart entre les sexes dans l'agriculture, cette directive tient compte de divers domaines, comme l'éducation et la formation, l'intégration dans les réseaux sociaux, la main-d'œuvre familiale, le travail externe sur des exploitations agricoles, la prise de décisions, la propriété de biens et le contrôle exercé sur ces derniers. Pour chacun de ces domaines, un ensemble d'indicateurs pertinents est suggéré et des exemples concrets sont proposés sur la manière de recueillir des informations grâce à des enquêtes agricoles à grande échelle.

De plus, la contribution de la FAO au Système international d'information pour les sciences et la technologie agricoles (AGRIS) cherche à améliorer la disponibilité de données ventilées par sexe et d'indicateurs sensibles au questions de parité dans le secteur agricole en intégrant l'égalité des sexes dans les Enquêtes intégrées sur l'agriculture au niveau des pays. Dans ce projet, les informations recueillies au niveau des exploitations sur la production agricole seront complétées par des données sur les activités non rémunérées (l'agriculture de subsistance et les travaux domestiques) des activités dans lesquelles les femmes sont surreprésentées. De plus, les questions portant sur la prise de décisions sur les exploitations agricoles et la propriété de biens au niveau individuel sont intégrées dans les outils de collecte de données, ce qui permet de mieux saisir la complexité de ces processus.

Le projet Preuves et données pour l'égalité des sexes (EDGE) est une initiative conjointe de la UNSD et de l' ONU Femmes, mise en œuvre en collaboration avec la FAO, la Banque de développement asiatique et la Banque mondiale. L'initiative fournit des recommandations sur comment recueillir la propriété des actifs et l'entrepreneuriat du point de vue de la perspective du genre. Le projet, entre autres choses, définit également la méthodologie pour l'indicateur 5.a.1, pour lequel la FAO sera l'agence dépositaire. Les recommandations méthodologiques pour 5.a.1. seront disponibles en janvier 2017, et la FAO déploiera les activités de développement des capacités pour permettre aux pays de récolter les données requises pour cet indicateur. Au niveau des pays, la FAO renforce les capacités institutionnelles nationales de collecte et d'analyse de ce type d'information. Par exemple, en 2015, 11 pays ont reçu un soutien pour remédier au manque de statistiques complètes sur la parité hommes-femmes dans le secteur agricole et rural. Au Kirghizistan, au Tadjikistan et en Turquie, la FAO a renforcé les capacités des offices de statistiques nationaux pour qu'ils puissent recueillir des jeux de données sensibles aux questions de parité et ventilés par sexe à l'aide de la Boîte à outils des statistiques sur les questions de parité hommes-femmes dans l'agriculture pour l'Asie centrale (FAO 2016a). Dans chaque pays, des jeux de données sensibles aux questions de parité et ventilées par sexe sur le secteur agricole et rural ont été utilisés pour évaluer le statut actuel des femmes et hommes ruraux et pour préparer un profil de genre national pour les ménages agricoles et ruraux. Des données ventilées par sexe ont aussi été générées en Colombie, au Kenya, au Nicaragua, en Sierra Leone, en Moldova, et au Maroc, où la FAO a prêté son assistance dans l'incorporation de questions sensibles aux questions de parité dans les recensements agricoles nationaux respectifs. Au Malawi, la FAO et ONU Femmes ont renforcé la capacité du bureau des statistiques nationales et du Ministère de l'Agriculture en collectant des données ventilées par sexe pour la mise en œuvre d'un Schéma directeur de statistiques nationales et en les analysant pour des documents de politiques qui prennent en compte la parité hommes femmes. Ceci a servi de base pour la mise en œuvre d'une stratégie nationale en matière d'agriculture et de lutte contre le VIH/sida sur la base du genre.

En s'appuyant sur l'Index d'autonomisation des femmes dans l'agriculture (WEAI)[3], la FAO collabore avec l'IFPRI pour piloter et valider une adaptation au niveau des projets de l'Index (pro-WEAI) au Niger et en Éthiopie, dans le contexte d'un Programme commun de l'ONU (la FAO avec ONU Femmes, le PAM, et FIDA) « Accélérer l'autonomisation économique des femmes rurales ». Ceci représente l'une des 13 initiatives mondiales de nature semblable qui visent à développer et tester des outils afin de mesurer l'autonomisation des femmes dans le domaine agricole.

Notes

1 Consultez: www.fao.org/docrep/016/ap092e/ap092e00.pdf; www.fao.org/docrep/016/ap090e/ap090e00.pdf; www.fao.org/3/a-i4083e.pdf.

2 La Communauté d'États indépendants (CEI) comprend l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Bélarus, la Fédération de Russie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan, la République de Moldova, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ukraine

3 L'Index d'autonomisation des femmes dans l'agriculture (WEAI), a été élaboré en 2012 par IFPRI, Oxford Poverty and Human Development Initiative (OPHI) et USAID.

HISTOIRE ENREGISTRÉE SUR LE TERRAIN

Autonomisation économique des agricultrices au Népal

Avec le soutien et la formation reçus du Programme conjoint de l'ONU sur l'Accélération des progrès vers l'autonomisation économique des femmes rurales (RWEE), de nombreuses agricultrices du Népal ont rapidement accru leurs rendements et commercialisé leurs excédents. En collaboration avec le gouvernement et la société civile népalaise, le RWEE cherche à parvenir aux femmes et aux filles pauvres grâce à un programme complet d'interventions visant à améliorer leur accès aux intrants agricoles et aux technologies innovantes, en plus d'améliorer leurs compétences sur le plan de l'entreprise, des finances et du leadership.

À l'instar de nombreuses agricultrices dans les pays en développement, Chandra Kala Thapa, une petite agricultrice de 30 ans qui vit à Ranichauri, un village situé dans le sud-est du Népal, se heurte à un certain nombre de barrières qui l'empêchent d'améliorer sa productivité agricole et ses revenus. Le RWEE lui a fourni des connaissances techniques et des intrants agricoles comme des semences, des engrais et du matériel, et l'a aidée à accéder au crédit pour qu'elle puisse produire plus de cultures. Elle a par ailleurs appris à diversifier les activités agricoles pour accroître ses revenus. Le marché stable de fruits et de légumes contribue à lui garantir une source durable de revenus.

«Maintenant les prix sont bons et l'argent arrive à temps, ce qui n'était pas le cas lorsque je vendais du maïs au marché. Avant, je n'avais pas d'argent pour nourrir correctement mes deux fils ou les envoyer à l'école. Maintenant, je produis assez pour ma famille. Je suis heureuse de pouvoir payer une éducation à mes fils, ainsi que les frais médicaux», dit Chandra Kala Thapa.

Un autre aspect clé du travail du RWEE concerne le renforcement des organisations d'agriculteurs locaux. Chandra est présidente du Groupe d'agricultrices de Laliguras, dont les membres se réunissent au moins deux fois par mois pour discuter des questions en présence et trouver des solutions à divers problèmes liés aux exploitations ou à la famille. Le fait de travailler ensemble au sein d'une association d'agricultrices a été un facteur significatif de motivation pour Chandra et les autres agricultrices, car elles sont désormais unies dans leur objectif commun, à savoir cultiver assez d'aliments nutritifs pour leurs familles et leurs moyens de subsistance respectifs. Chandra reconnaît aussi d'autres avantages tangibles entraînés par le RWEE:

Le RWEE accorde une attention particulière aux efforts en vue d'obtenir le soutien des hommes de la communauté. De fait, Chandra fait remarquer que le soutien de son mari a été crucial pour son succès:

> *« Cette formation m'a donné confiance en moi et m'a permis de m'exprimer. Elle m'a par ailleurs équipée des connaissances dont j'ai besoin pour faire valoir mes droits. Maintenant, je peux participer plus pleinement à des activités liées à mon foyer et à ma communauté. »*
>
> **Chandra Kala Thapa**

«Je fais souvent part de ce que j'ai appris sur la parité à mon mari. Je suis tellement contente qu'il m'aide à effectuer les tâches ménagères et agricoles.»

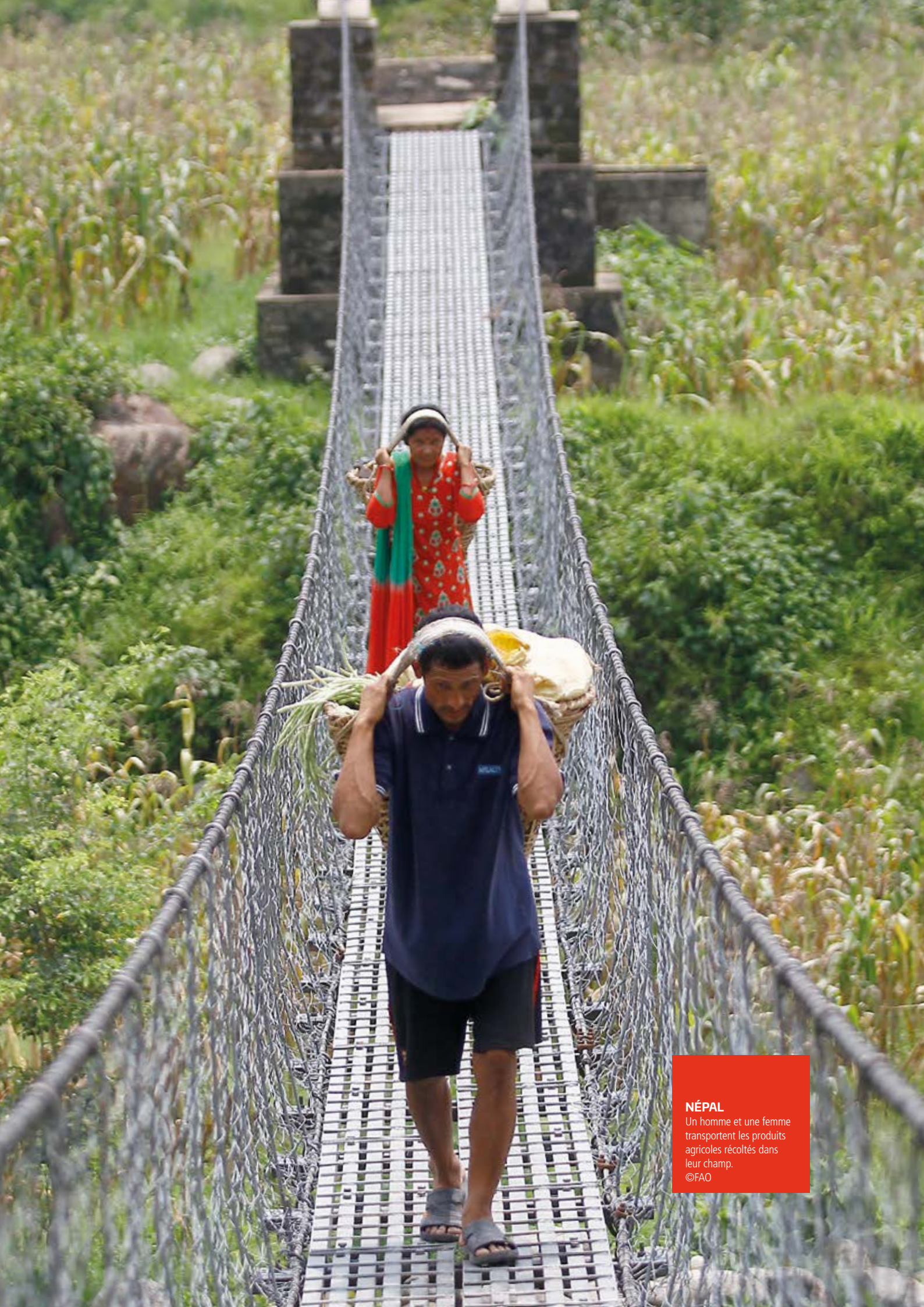

NÉPAL
Un homme et une femme transportent les produits agricoles récoltés dans leur champ.
©FAO

DE LA FERME AU MARCHÉ – PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

4

Ce chapitre est consacré aux activités de la FAO liées à l'Objectif stratégique 4 : *Œuvrer à des systèmes agricoles et alimentaires inclusifs et efficaces*

THAÏLANDE
Un marché de vente en gros.
©FAO/D. White

MESSAGES CLÉS

- Augmenter la capacité productive et entrepreneuriale des femmes rurales est un pas essentiel pour développer des chaines de valeurs durables qui peuvent offrir des moyens de sortir de l'insécurité alimentaire pour des millions de personnes.
- Réduire les inégalités sociales et entre les sexes dans tous les systèmes alimentaires, de la production jusqu'à la consommation, renforcera l'efficacité des chaines de valeurs et diminuera les pertes alimentaires.

De la ferme au marché – promouvoir l'égalité des chances. Le paysage rural des pays en développement subit actuellement une transformation rapide et profonde. Les tendances et dynamiques mondiales, comme la mondialisation, la libéralisation des échanges et l'urbanisation, ont un impact gigantesque sur le secteur agricole et, par conséquent, sur les femmes et les hommes qui sont tributaires de l'agriculture pour leurs moyens de subsistance. Tout le long des chaînes de valeur, de nouvelles opportunités en matière d'emploi et d'activités commerciales sont créées par la commercialisation de l'agriculture et la hausse des investissements dans le secteur agro-alimentaire. Ces tendances ont le potentiel de donner lieu à de considérables progrès économiques et sociaux pour les petits exploitants qui n'ont normalement pas accès aux marchés nationaux et internationaux, mais elles créent aussi de nouveaux défis et risques, ce qui peut aboutir à une marginalisation supplémentaire des acteurs les plus vulnérables du secteur agricole. Les petits exploitants agricoles continuent à dominer le paysage rural dans l'ensemble des pays en développement, et ils sont souvent soumis à d'énormes contraintes au moment d'accéder aux ressources de production, aux services, aux technologies et à la formation qui sont requis pour satisfaire les normes internationales de qualité et de sécurité et pour être concurrentiels dans des chaînes de valeur agroalimentaires de plus en plus modernisées et mondialisées.

Il en est tout particulièrement ainsi pour les femmes rurales qui, en raison des inégalités persistantes entre les sexes, sont confrontées à des contraintes supplémentaires spécifiques qui limitent à la fois leur accès aux ressources de production et leur aptitude à exercer leur pouvoir et leur libre-arbitre. Dans l'ensemble des régions, les femmes se heurtent à une charge de travail excessive: elles continuent d'être chargées en très grande majorité des soins et des corvées ménagères non rémunérés, ainsi que des tâches agricoles non mécanisées, qui sont plus chronophages et demandent plus de travail (voir le chapitre 2). En dépit de leur considérable contribution au travail, les femmes tendent en fait à être exclues de la «dimension commerciale» de l'agriculture, et restent généralement confinées dans des rôles faiblement qualifiés et rémunérés dans l'ensemble des chaînes de valeur agro-alimentaires.

Cette combinaison de contraintes limite les occasions pour les femmes rurales de participer pleinement au marché du travail et d'accéder à des emplois sûrs et décents.

Les processus actuels de transformation rurale ne seront pas automatiquement inclusifs, de sorte que la FAO s'engage à promouvoir le développement de chaînes de valeur durables capables d'offrir des moyens d'échapper à la pauvreté, à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition pour des millions de personnes. La mobilisation du potentiel de production et d'entreprise des femmes rurales est cruciale pour cette stratégie. Comme le suggèrent les données factuelles, si l'on réduit les inégalités existantes entre les sexes et si l'on donne aux femmes l'occasion de profiter de manière égale du développement des chaînes de valeur, on contribue considérablement à améliorer l'efficacité de la chaîne tout entière – de la production à la consommation, tout en bâtissant la fondation d'une société plus juste et plus inclusive (KIT, Agri-ProFocus et IIRR, 2012; Rubin, Manfre et Nichols Barrett, 2009; Senders, Lentink, Vanderschaeghe, 2012).

FAIRE EN SORTE QUE LE TRAVAIL DES FEMMES SOIT VISIBLE

Les femmes jouent un rôle extrêmement important à toutes les étapes des chaînes de valeur agro-alimentaires. Cependant, comme elles travaillent souvent dans des exploitations ou entreprises familiales, leurs contributions sont rarement exprimées dans les statistiques officielles et restent donc largement invisibles pour les décideurs politiques et les praticiens des chaînes de valeur. En conséquence, les politiques et les programmes ignorent souvent les inégalités existantes qui nuisent à l'efficacité des chaînes de valeur et ne répondent pas aux besoins des femmes.

Les données disponibles sur la participation des femmes au secteur agroalimentaire, même si elles sont partielles et fragmentées, suggèrent qu'elles sont loin d'être absentes des chaînes de valeur. Par exemple, les femmes représentent environ la moitié de la main-d'œuvre totale des pêches à l'échelle mondiale, et sont généralement concentrées dans les secteurs pré- et post-récolte (FAO 2014b). En Inde, les femmes représentent environ 60 pour cent de la main d'œuvre chargée de la récolte et du battage du riz (Mohanty et Bhandari, 2014). Au Ghana, 95 pour cent des agents de transformation de la chaîne de valeur du manioc sont des femmes (FAO et BAfD 2010). Si l'on se penche sur les données relatives

TUNISIE
Les membres d'une association de femmes collectent des palourdes qui seront vendues sur les marchés en Europe.
©FAO/G.Napolitano

à ce que tirent les femmes de leur travail dans le secteur agroalimentaire, toutefois, on constate une «disparité entre les sexes» importante: selon les estimations, les femmes ne reçoivent que de 10 à 30 pour cent des revenus générés par l'agriculture (Rockefeller Foundation, 2013). En Côte d'Ivoire, alors que les femmes possèdent 25 pour cent des plantations de cacao et représentent environ 68 pour cent de la main-d'œuvre, elles ne gagnent que 21 pour cent des revenus générés (Marston, 2016).

Améliorer la visibilité du travail des femmes en recueillant des informations exactes, en les analysant et en les diffusant à un public plus large de décideurs nationaux, politiques et autres, est une priorité absolue. Depuis 2013, la FAO a effectué plusieurs évaluations de la chaîne de valeur tenant compte des sexospécificités qui ont aidé à cartographier et à identifier les rôles, besoins et contraintes spécifiques des hommes et des femmes. En Amérique latine, par exemple, des évaluations ont été entreprises sur le manioc au Belize, sur le maïs au Guatemala et sur la quinoa en Bolivie. Les conclusions de ces études montrent que les femmes sont principalement représentées dans les activités de production qui demandent plus de temps et d'effort physique, comme la plantation, le désherbage et la récolte, et qu'elles ont moins d'occasions de participer à des activités donnant lieu à une valeur ajoutée ou à la commercialisation – les maillons les plus rémunérateurs de la chaîne. L'analyse menée au Guatemala a fait la lumière sur la charge de travail excessive que portent

FIGURE 5

Les femmes et les hommes dans la chaîne de valeur des produits laitiers: Éthiopie

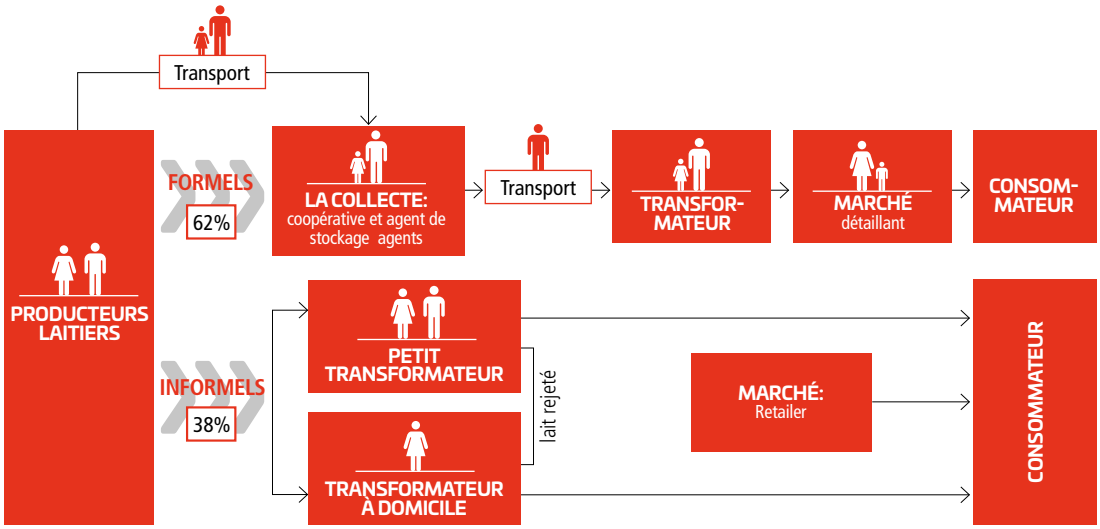

les femmes faisant partie de la chaîne de valeur du maïs (de 12 à 16 heures de travail par jour) en raison d'une combinaison de l'accès limité aux technologies qui facilitent le travail, et des responsabilités au sein du ménage et en tant que pourvoyeuses de soins. En Égypte, l'Organisation a mené une analyse tenant compte des sexospécificités de la chaîne de valeur des plantes médicinales et aromatiques, dans laquelle les femmes sont considérablement représentées. Comme en Amérique latine, l'analyse a mis en évidence une division du travail nettement fondée sur le sexe tout le long de la chaîne: les femmes étaient surtout concentrées au niveau des activités de production ou de transformation ayant lieu au sein du foyer. Dans ce cas, la participation et la prise de décisions limitées au sein des organisations de producteurs se sont clairement dégagées comme une contrainte de premier plan limitant leur accès à des services adéquats et à des occasions de développement des capacités.

Les connaissances générées par ces évaluations permettent d'identifier des stratégies d'intervention qui visent à réduire les contraintes fondées sur l'égalité des sexes et à améliorer les capacités de production et d'activité commerciale des femmes. En 2016, par exemple, une étude régionale de la chaîne de valeur du coton (ciblant l'Argentine, la Bolivie, la Colombie, l'Équateur, le Paraguay et le Pérou, et soutenue par le gouvernement du Brésil), a abouti à l'élaboration de recommandations en vue de politiques spécifiques pour améliorer l'égalité des sexes dans le développement du secteur cotonnier dans le MERCOSUR[1] et les pays associés.

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE CHAÎNES DE VALEUR DURABLES ET FONDÉES SUR L'ÉGALITÉ DES SEXES

Sur la base des enseignements tirés au niveau du terrain, la FAO a formulé un cadre conceptuel et des lignes directrices relatives à la mise en œuvre conçus pour aider les praticiens et les décideurs à planifier et à mettre en œuvre des interventions relatives aux chaînes de valeur dont les femmes et les hommes puissent tirer des avantages égaux (FAO, à paraître).

Ce cadre donne forme à la mise en œuvre du Mécanisme d'appui aux programmes multidonateurs (FMM) «Permettre aux femmes de profiter de façon plus égale des chaînes de valeur agro-alimentaires», actuellement en cours dans huit pays de la région Afrique et Proche-Orient. Ce programme opère en synergie avec des partenaires internationaux et locaux, et il promeut l'amélioration de l'accès des femmes aux services, aux connaissances et aux technologies en renforçant leur participation et leurs capacités de prise de décisions au sein des organisations et des coopératives dans des chaînes de valeur agroalimentaires sélectionnées (pêches, production laitière, racines et tubercules). En Tunisie, par exemple, ce programme soutient les femmes intervenant dans la chaîne de valeur des coquillages, en renforçant l'action collective et les capacités organisationnelles des associations féminines de récolte existantes. Grâce à un partenariat avec un importateur italien, les femmes chargées de la récolte jouissent d'un accès plus direct et stable au marché international et, par conséquent, à une source de revenus plus sûre. Le Programme se concentre également sur la réalisation du potentiel d'activités commerciales parmi

ENCADRÉ 5

Le travail de la FAO sur l'égalité des sexes dans les chaînes de valeur du secteur laitier

Ces dernières années, la FAO a eu l'occasion d'élargir son travail en matière d'égalité des sexes dans la chaîne de valeur du secteur laitier. L'Organisation a effectué des évaluations dans cinq pays (Afghanistan, Éthiopie, Kenya, Rwanda et Panama), qui ont donné une vue d'ensemble intéressante des opportunités et défis pour les femmes dans cette chaîne de valeur prometteuse. Les conclusions indiquent que les femmes, en particulier dans la région Afrique, dominent la chaîne de valeur du secteur laitier informelle et sont pour la plupart actives au niveau de la production, ainsi que dans la transformation à petite échelle au niveau du foyer. Comme les normes sociales et les responsabilités au sein du foyer limitent la mobilité des femmes, le transport et le commerce du lait continuent d'être dominés par les hommes. Dans tous les pays, les occasions pour les femmes de participer et de profiter en mesure égale de leur travail à toutes les étapes de la chaîne de valeur laitière sont limitées par les contraintes auxquelles elles se heurtent au moment d'accéder au capital, aux technologies, à l'information sur les marchés, au crédit et aux services de vulgarisation.

D'un autre côté, l'expérience de la FAO montre que la participation des femmes à la chaîne de valeur du secteur laitier a le potentiel de déclencher leur autonomisation économique et sociale si leur participation est suffisamment reconnue et soutenue. Depuis 2005, par exemple, la FAO met en œuvre un programme portant sur cinq Programmes laitiers intégrés en Afghanistan (à Herat, Kunduz, Mazars I Sharif et Kaboul). On compte en tout plus de 5 700 familles avec des petites exploitations qui profitent au quotidien de cette approche — principalement sous la forme de revenus réguliers provenant du lait. Le programme est fermement fondé sur la création de coopératives de petits exploitants au niveau du village et, en se basant sur des connaissances robustes sur le rôle des femmes dans le secteur de l'élevage, il a réussi à renforcer l'aptitude des femmes à profiter de leur contribution à la production laitière. L'établissement de Centres de collecte du lait a donné aux femmes rurales l'occasion de vendre directement leur lait et de tirer un revenu régulier de ces ventes. Il est intéressant de noter que le contrôle accru exercé par les femmes sur leur revenu et leur accès aux opportunités de formation non seulement leur ont permis d'investir et d'élargir leurs activités de production, mais ont aussi donné lieu à un certain nombre d'effets positifs, y compris l'amélioration de l'état nutritionnel des membres des ménages (et en particulier des enfants), à un taux d'inscription scolaire amélioré pour les garçons et les filles, et à un statut meilleur pour les femmes au sein du ménage et de la communauté.

Sur la base de ces enseignements, au Liban, la FAO soutient la transformation à domicile des produits laitiers comme moyen d'autonomiser les femmes sur le plan économique et d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition dans les zones tout particulièrement défavorisées. Environ 200 femmes bénéficient d'un programme de formation complet en matière d'élevage et de transformation et innocuité des aliments.

les femmes grâce à un programme de développement des entreprises spécialisé, adapté à leurs besoins et se concentrant sur la diversification, l'innovation et la commercialisation. Au Rwanda, l'Organisation apporte un appui à l'Initiative «Milk Bars»: petites entreprises faciles à gérer qui appartiennent à des femmes ou des familles et sont directement liées à des producteurs locaux. Les bars à lait ont le potentiel d'autonomiser les femmes sur le plan économique tout en offrant un produit sans risque et nutritif pour la consommation communautaire (encadré 5). Des solutions innovantes, comme les incubateurs ou les pôles d'entreprises, ont aussi été mises en œuvre afin d'améliorer les compétences techniques, de gestion ou de gestion d'entreprise des femmes. En Éthiopie, par exemple, la FAO soutient actuellement l'établissement d'un parc agro-industriel (un complexe agro-industriel intégré tout-en-un pour les petites et moyennes entreprises), et des Centres ruraux de transformation (pôles de production où les agriculteurs, les coopératives et les agrégateurs privés peuvent vendre leurs produits) afin de fournir aux femmes un accès plus facile aux services essentiels et aux débouchés commerciaux.

La "disparité entre les sexes» dans le secteur agro-alimentaire est aussi le résultat de l'accès limité des femmes à des services adéquats de vulgarisation, financiers et de développement d'entreprises. C'est pourquoi le FMM cible également les prestataires de services locaux et les

ÉTHIOPIE
Les fondatrices d'une coopérative de femmes «Tsega and Nraya Cactus Products Partnership». ©FAO/F. Brasesco

institutions rurales de soutien qui opèrent dans certaines chaînes de valeur afin d'améliorer leurs capacités à parvenir aux femmes rurales et à adapter les services à leurs besoins et priorités. En Éthiopie, par exemple, la FAO travaille avec l'Organisation pour les femmes travaillant à leur compte (*Organization for Women in Self Employment* – WISE) pour former et entraîner les membres du personnel du Bureau des affaires féminines de la ville de Mekele. Les membres du personnel y sont formés en interventions sensibles au genre, ainsi qu'en compétences de gestion pour améliorer la prestation de services afin de soutenir les performances économiques des coopératives locales.

Il est essentiel d'élargir l'accès des femmes aux services financiers pour soutenir l'expansion de leurs entreprises et accroître leur part de marché. Selon la Banque mondiale, les petites et moyennes entreprises (PME) appartenant à des femmes représentent de 30 à 37 pour cent du total des PME dans les marchés émergents, soit de 8 à 10 millions d'entreprises en tout. Ces entreprises ont des besoins financiers non satisfaits de 260 à 320 milliards d'USD par an (Banque mondiale 2014). Suite à la Première déclaration des femmes rurales en Amérique latine, la FAO et le gouvernement équatorien ont conçu une stratégie de gestion sociale visant à renforcer l'accès des femmes aux services financiers. Cette stratégie, qui tient compte des contraintes qui empêchent les femmes de profiter des institutions financières formelles, a abouti à une révision des critères de sélection des comptes dans le système bancaire.

Afin de garantir la durabilité des interventions au niveau du terrain, la FAO soutient également l'élaboration de politiques et de cadres d'investissement qui créent un environnement favorable pour les travailleuses et les entrepreneuses. Dans le contexte du programme FMM, des connaissances et des données factuelles pertinentes sont générées et diffusées afin d'éclairer les politiques sectorielles, et l'intégration des préoccupations liées à l'égalité des sexes dans les programmes publics et les investissements dans le secteur agroalimentaire est préconisée. Au Kenya, par exemple, l'Organisation travaille en étroite collaboration avec le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et des pêches, apportant un soutien dans l'examen des politiques laitière et les politiques d'élevage, et renforçant les capacités de l'institution pour qu'elle puisse promulguer des stratégies et plans d'action sensibles aux questions de parité.

LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS ENTRE LES SEXES POUR RÉDUIRE LES PERTES ALIMENTAIRES

Depuis 2011, la FAO participe à l'Initiative mondiale «Save Food» en étroite collaboration avec des partenaires des secteurs public et privé afin de comprendre et de contribuer à la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires. Chaque année, d'énormes quantités d'aliments sont perdues ou gaspillées tout au long de de la chaîne, de la production agricole initiale à la consommation finale au sein des ménages.

Dans les pays à faible revenu, les pertes alimentaires ont principalement lieu aux niveaux post-récolte et transformation, en raison des limites sur le plan des techniques de récolte, des installations d'entreposage et de refroidissement dans des conditions climatiques difficiles, des infrastructures, du conditionnement et des systèmes de commercialisation. À ce jour, les stratégies traditionnelles de réduction des pertes alimentaires se sont surtout concentrées sur les solutions techniques (comme l'amélioration de l'accès aux marchés ou les pratiques de manutention et d'entreposage), et n'ont pas tenu compte de la pertinence des dimensions sociales qui créent des disparités pour ce qui est de l'accès aux ressources de production, aux services et aux technologies. Cependant, comme les femmes jouent un rôle clé dans ces deux maillons précis, la réduction des inégalités existantes entre les sexes apportera une contribution considérable à l'amélioration de l'efficacité de la chaîne et à la réduction des pertes alimentaires. Afin d'améliorer les connaissances dans ce domaine, une série d'études de cas a été initiée en Afrique, en Asie et en Amérique latine pour recueillir des données factuelles afin de garantir des interventions mieux ciblées, et donc plus efficaces, sur la réduction des pertes alimentaires.

AUTONOMISER LES FEMMES EFFECTUANT DES ÉCHANGES COMMERCIAUX TRANSFRONTALIERS

Récemment, la FAO a également commencé à travailler sur le commerce transfrontalier, une activité économique à laquelle les femmes prennent part de façon considérable, en particulier en Afrique. Dans cette région, la contribution des commerçantes informelles au PIB national est, de fait, considérable; elle va de 64 pour cent de la valeur ajoutée au commerce au Bénin à 41 pour cent au Tchad (ONU-Femmes 2010). Cependant, le travail des femmes dans ce domaine est encore relativement invisible, et les commerçantes transfrontalières subissent souvent une stigmatisation, des taxes excessives, le harcèlement et des violences. Leurs conditions de travail sont très mauvaises, et l'accès inadéquat aux technologies de communication et aux moyens de transport limite leurs possibilités de faire des bénéfices et de développer leurs activités. Au Rwanda, la majorité des commerçants transfrontaliers informels sont des femmes, mais seulement un pourcentage limité sont des membres d'associations de commerçants ou de coopératives (Ministère du commerce et de l'industrie de la République du Rwanda 2012). Dans le cadre d'un partenariat avec le Ministère du commerce, ONU-Femmes, la Fédération des agriculteurs est-africains et Trade Mark, la FAO cherche à renforcer et à autonomiser les associations de commerçantes; à élaborer des supports de communication pour informer les femmes de leurs droits et des risques qu'elles peuvent courir (dans des langues locales et pour répondre aux besoins des personnes analphabètes) et à dispenser une formation aux fonctionnaires des douanes pour veiller à l'application des protocoles et accords commerciaux existants.

Notes

1 Le Marché commun du Sud (MERCOSUR) est un bloc sous-régional, ses membres à part entière sont: Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du). Ses membres associés sont: Bolivie (État plurinational de), Colombie, Chili, Pérou et Suriname. Les pays observateurs sont: Mexique et Nouvelle-Zélande.

HISTOIRE ENREGISTRÉE SUR LE TERRAIN

Améliorer les perspectives des femmes rwandaises

Agnès Mukangiruwonsanga, institutrice locale, a reçu sa première vache de Heifer International suite au génocide rwandais. Ceci a représenté une innovation, étant donné que les femmes, traditionnellement, n'étaient pas propriétaires d'animaux. Elle a reçu une formation en gestion d'un troupeau de vaches laitières, et a commencé à produire du lait, au départ pour la consommation du ménage puis pour la vente, découvrant une nouvelle gamme d'opportunités économiques. Ses activités se sont avérées un succès si bien qu'en 2007, Agnès a fondé la coopérative IAKIB, avec quelques autres producteurs laitiers de son entourage. Elle a gagné le respect de ses pairs, et est désormais un modèle pour d'autres femmes et leurs familles dans son village.

L'histoire d'Agnès illustre comment la fourniture d'opportunités égales peut autonomiser les femmes sur le plan social et économique. « Les femmes ne sont plus restreintes à la ferme et à l'environnement familial. Nous sommes fières de pouvoir apporter des bénéfices concrets à la société », s'exclame-t-elle.

Sachant que les femmes agricultrices et entrepreneures rwandaises sont confrontées à des obstacles plus importants que les hommes dans la filière laitière, le projet de la FAO dans les districts de Gicumbi, Kayonza et Nyagatare (mené sous la houlette du programme FMM « Permettre aux femmes de bénéficier de manière égale des filières agroalimentaires ») soutient les coopératives laitières existantes et promeut la participation des femmes au secteur.

« Les femmes ne sont plus restreintes à la ferme et à l'environnement familial. Nous sommes fières de pouvoir apporter des bénéfices concrets à la société »

L'une des coopératives ciblées est précisément la Coopérative IAKIB, qui compte actuellement 688 membres dont 384 sont des femmes. En 2013, grâce un précédent projet de soutien de la FAO, la Coopérative a inauguré son premier bar à lait dans le district de Gicumbi et a confié sa gestion à une femme entrepreneur. « Le bar à lait est une réussite, et représente une entreprise en pleine croissance, explique Twinep Dacien, manager de IAKIB, il a augmenté la consommation de lait dans notre communauté, a amélioré la nutrition, a créé des emplois et a agrandi le marché local ».

Dans le contexte du Programme FFM, IAKIB sera soutenue dans son expansion d'un éventail de bars à lait et va équiper les femmes pour qu'elles mènent leurs activités de manière rentable et durable, avec un accent sur la diversification des produits et la valeur ajoutée. Par l'intermédiaire du soutien de la FAO, la Coopérative IAKIB va également développer un service de développement économique spécifique qui va cibler les coopératives et les entreprises rurales afin de fournir des conseils en entreprise pertinents aux producteurs laitiers. La valeur ajoutée de cette approche est l'attention particulière consacrée à la participation des femmes et l'amélioration de leurs compétences de direction. Les hommes sont ciblés et impliqués dans le processus, sur le plan du ménage et de la coopérative, de manière à les sensibiliser et les mobiliser en soutien des activités des femmes.

L'approche adoptée par IAKIB aide à améliorer la cohésion de la coopérative, et l'engagement de tous ses membres. L'expérience d'Agnès a inspiré un nombre croissant de femmes à rejoindre l'organisation et à prendre des rôles de gestion et d'entrepreneurs. Tout en augmentant les revenus économiques, une approche qui tient compte de la parité homme femme garantit que la répartition des bénéfices profite à tous les membres, hommes et femmes, de l'organisation.

RWANDA
Des femmes entrepreneurs de la coopérative IAKIB et leurs marchandises.
©FAO

CRÉER DES MOYENS D'EXISTENCE RÉSILIENTS POUR LES FEMMES ET LES HOMMES

5

Ce chapitre est consacré aux activités de la FAO liées à l'Objectif stratégique 5 : *Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise*

MOZAMBIQUE
Des travailleurs agricoles transportent un sac de maïs.
©FAO/P. Thekiso

MESSAGES CLÉS

- Les crises et les catastrophes des pays en développement peuvent avoir des effets dévastateurs sur les petits exploitants, les bergers, les pêcheurs et les communautés qui dépendent de la forêt. Il est impératif de développer la résilience des femmes et des hommes afin de leur conférer une plus grande souplesse face aux menaces et de se remettre des chocs plus rapidement.

- Reconnaître les rôles distincts et complémentaires des hommes et des femmes dans l'agriculture et dans la garantie de la sécurité alimentaire et d'une nutrition correcte est essentiel pour créer des moyens d'existence ruraux résilients et durable. Créer des moyens d'existence résilients pour les femmes et les hommes

À l'échelle mondiale, 75 pour cent des personnes en situation de pauvreté et d'insécurité alimentaire dépendent de l'agriculture et des ressources naturelles pour leur subsistance. Ce sont généralement ces personnes qui sont les plus gravement touchées par les catastrophes. Au cours des dix dernières années, les catastrophes naturelles ont occasionné environ 1 300 milliards d'USD de dégâts et touché 2,7 milliards de personnes (FAO. non daté); par ailleurs, 65,3 millions de personnes, soit une personne sur 113, ont été déplacées par des conflits ou la persécution en 2015 (HCR, 2016). Un certain nombre de crises prolongées sévissent aussi depuis plusieurs décennies, par exemple en Somalie, en Afghanistan, en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza, au Soudan et au Soudan du Sud. Tandis que l'ampleur et l'impact des crises et des catastrophes – des sécheresses, inondations, séismes et épidémies de maladies aux conflits et aux chocs des marchés, en passant par les crises complexes et prolongées– augmentent, de plus en plus de ménages, de communautés et de gouvernements des pays en développement sont moins résilients au moment de se relever des impacts et plus vulnérables face aux chocs futurs.

Il est urgent d'établir des liens plus forts entre les interventions en situation d'urgence et les investissements dans la préparation, l'alerte précoce pour une action rapide et le développement, afin d'éviter que les pays ne soient frappés par des crises humanitaires récurrentes. Dans ce contexte, la construction de moyens de subsistance résilients aux catastrophes et aux crises est essentielle pour faire du développement durable une réalité et pour tenir la promesse du Programme à l'horizon 2030 pour le développement durable, à savoir «ne laisser personne de côté». C'est avec cette toile de fond que la FAO aide les pays à améliorer la résilience des ménages, des communautés et des institutions pour qu'elles puissent mieux prévenir et faire face aux menaces et aux catastrophes qui ont un impact sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition. Le travail de résilience de l'Organisation est multisectoriel, couvre tous les aspects de l'agriculture et englobe des interventions rapides en situation d'urgence ainsi que des interventions de réduction des risques de catastrophe (RRC) à plus long terme. L'axe de ce travail est la protection, le rétablissement et l'amélioration des systèmes alimentaires et agricoles, et le renforcement des aptitudes des hommes et des femmes à maintenir leurs moyens de subsistance.

Il est crucial de comprendre les dimensions relatives au genre des situations d'urgence et des crises prolongées pour améliorer la résilience; en effet les hommes, les femmes, les garçons et les filles sont exposés à différents types de risques et de défis, et ont des stratégies d'adaptation spécifiques en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Les femmes et les hommes jouent des rôles précis et complémentaires dans la sécurité alimentaire et l'agriculture, et ont le potentiel de contribuer à l'amélioration de la résilience de manières différentes. Si les hommes représentent la majorité des victimes directes des guerres, les femmes et les enfants souffrent davantage du déplacement, de l'accès réduit aux services et à l'aide, et de la perte des moyens de subsistance. De plus, la charge de travail pesant sur les femmes et les filles s'accroît durant et après les catastrophes, parallèlement à la perte des revenus et des moyens de subsistance du ménage. Les femmes peuvent devenir les seules personnes à même de gagner de l'argent si les hommes migrent ou sont tués durant le conflit, et leur exposition aux risques en matière de protection, comme la violence sexiste, tend à s'accroître tandis que les mécanismes de protection communautaire, comme les structures familiales traditionnelles, se désintègrent. Les inégalités entre les sexes s'intensifient souvent tandis que les crises et la situation de pauvreté empirent.

La FAO collabore avec des partenaires nationaux pour soutenir des approches tenant compte des questions de parité et participatives dans la conception de politiques et de programmes qui : répondent aux besoins des hommes ainsi que des femmes en matière de réduction des risques de catastrophe et d'amélioration de la résilience; promeuvent des technologies qui facilitent le travail et des pratiques qui préviennent et atténuent l'impact des catastrophes, tout en réduisant la charge de travail des femmes; renforcent les capacités pour garantir l'égalité des sexes et le soutien fondé sur les besoins dans le cadre des interventions en situation d'urgence; et fournissent une protection contre la violence sexiste. Cela se fait en améliorant les occasions de sûreté et de sécurité tout en cherchant à réduire les vulnérabilités, comme les inégalités en matière de participation, de prise de décisions et d'accès aux ressources de production et aux services.

PAKISTAN
Un homme et une femme battent du blé.
©FAO/V. Morgan

PROMOUVOIR L'ÉLABORATION DE POLITIQUES TENANT COMPTE DES SEXOSPÉCIFICITÉS, POUR INTERVENIR LORS DES CRISES ET DES CATASTROPHES ET POUR LES PRÉVENIR

Pour donner suite au Sommet humanitaire mondial de 2016, la FAO s'est engagée à aider des partenaires et décideurs stratégiques à remédier aux préoccupations relatives aux questions de parité dans les politiques et les programmes afin d'améliorer la résilience des moyens de subsistance de manière équitable pour les femmes et les hommes et à autonomiser les femmes et les filles comme agents de résilience (FAO 2016b). L'Organisation est bien placée pour contribuer à la protection des personnes contre l'inégalité et la violence induites par la pauvreté et les crises, et elle a pris dix engagements spécifiques axés sur la réalisation de l'égalité des sexes et deux visant à prévenir et à réduire la violence sexiste.

La FAO a aidé des organisations nationales et internationales à formuler le *Cadre d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées* (FFA) du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) (voir le chapitre 2). Il s'agit d'un instrument mondial pour la formulation de politiques qui donne des conseils sur la manière d'aborder l'insécurité alimentaire et la malnutrition dans les crises prolongées Pour soutenir la mise en œuvre du principe directeur du FFA sur l'égalité des sexes, la FAO a élaboré des supports d'orientation spécifiques pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans la sécurité alimentaire et la nutrition en situation de crise prolongée.

RENFORCER LA RÉSILIENCE DES FEMMES ET DES HOMMES RURAUX

Il est fondamental de lutter contre les causes fondamentales des vulnérabilités parmi les personnes et les communautés et de développer les capacités locales pour réduire l'impact des chocs, et pour permettre aux populations touchées de devenir plus résilientes et de se relever plus rapidement. Les vulnérabilités et capacités spécifiques des femmes et des hommes doivent être prises en compte lors de l'application de technologies et pratiques sensibles aux risques, lors de l'introduction de mesures de protection sociale et au moment de donner des conseils techniques et en matière de politiques. Pour renforcer les moyens de subsistance agricoles, il est essentiel d'investir dans l'autonomisation économique et sociale des femmes et des hommes en fournissant des opportunités rémunératrices et en ciblant les compétences des femmes, comme le mettent en relief les exemples ci-dessous.

En 2016, la FAO a apporté son soutien à ONU Femmes, avec FIDA et le PAM, pour organiser une foire au partage régional sur «'l'égalité des sexes et la résilience». Cette foire a créé une opportunité de partage des connaissances afin de mieux explorer le rôle des femmes pour forger et renforcer la résilience, et pour échanger les expériences en matière de programmes et politiques liés à la résilience basée sur la différence des sexes en Afrique afin d'accélérer la réalisation des ODDs.

Caisses de Résilience: conjuguer la cohésion sociale et l'autonomisation économique

L'approche des Caisses de Résilience (CdR) cherche à autonomiser et à améliorer la résilience des ménages vulnérables en renforçant leurs capacités techniques, sociales et financières pour qu'ils puissent mieux gérer les risques et profiter des occasions économiques (encadré 6). Cette approche opère principalement à travers les associations de femmes. Le soutien apporté se concentre sur l'adoption de pratiques agricoles durables, sur l'amélioration de l'épargne et l'accès au crédit gérés par la communauté et sur le renforcement du dialogue au sein de la communauté, la cohésion sociale et la gouvernance. Cette approche s'est révélée constituer un excellent moyen d'améliorer les relations entre les sexes et l'autonomisation socio-économique des femmes vulnérables, tout en créant un pont reliant l'aide humanitaire au relèvement durable et au développement à long terme. Les CdR ont été mis en place avec succès, en Ouganda, pour soutenir les communautés agropastorales, en République centrafricaine durant l'intervention humanitaire en cours, dans le couloir aride de l'Amérique centrale pour améliorer la résilience des femmes et leur préparation aux risques liés au climat et aux catastrophes naturelles et au Libéria pour atténuer l'impact de la crise du virus Ebola sur les moyens de subsistance et les sources de revenus.

FIGURE 6
Apporter un appui aux femmes au Liban dans le cadre de la réponse apportée par la FAO à la catastrophe causée par l'homme et à la crise syrienne.

Améliorer la nutrition des réfugiés syriens et des communautés d'accueil

La FAO a apporté un appui à 130 femmes employées des unités de manipulation des produits laitiers en organisant une formation adaptée à leur besoins afin d'assurer une sécurité meilleure, hygiène et revenus économiques. 33 familles (170 femmes) ont bénéficié des trousses à outils des micro-jardins et la formation associée.

Soulager la souffrance des personnes retournées et des communautés d'accueil

La FAO a aidé la reprise de la production agricole des petits exploitants dans les zones vulnérables. 100 personnes ont reçu des outils pour la transformation des aliments (44% des femmes). 100 personnes ont reçus des outils pour la préparation de pain (54% femmes). 200 personnes ont reçu des kits de semences de légumes (11% femmes).

Aide d'urgence pour les agriculteurs libanais vulnérables et les Syriens déplacés

550 bénéficiaires ont reçu des semences de légumes et des trousses à outils (45,6% femmes), 550 bénéficiaires de semences fourragères (31% femmes), 450 bénéficiaires de trousses à outils pour la manipulation des produits laitiers (30,4% femmes).

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Retournant dans leur village après avoir été déplacés, un Mari et sa femme reçoivent des semences et de la nourriture de la part de la FAO et du PAM. ©FAO/WFP/R. Shryock

L'égalité des sexes dans le contexte du programme «travail contre rémunération»

«Travail contre rémunération» est une intervention à court terme utilisée pour fournir aux populations vulnérables des emplois temporaires dans des projets publics (comme défricher des pépinières ou reconstruire les infrastructures), dans le cadre du relèvement et de l'amélioration de la résilience. Ces interventions cherchent à faire en sorte que les ménages soient en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires, en plus de faire passer l'argent dans l'économie locale, tout en construisant ou en réparant les biens et les infrastructures. Depuis 2014, la FAO met en œuvre un programme «travail contre rémunération» en Somalie, qui offre davantage d'options flexibles pour répondre aux besoins des femmes vulnérables. Certaines femmes enceintes et allaitantes satisfont les conditions requises pour recevoir de l'argent, mais ont des difficultés à prendre part aux activités dont dépend le versement de l'argent (p. ex. remise en état des bassins versants, des canaux, des routes, ou projets de services communautaires). Ce programme a donné aux femmes la possibilité de participer sans alourdir leur charge de travail en donnant la priorité à des sites de travail proches des exploitations, en aménageant le temps de travail et en attribuant les activités légères aux femmes et aux personnes âgées en priorité. Il permet par ailleurs aux femmes allaitantes et enceintes de désigner des membres de leur famille pour travailler en leur nom tout en restant les principales récipiendaires de l'argent.

ENCADRÉ 6

Les Caisses de Résilience en République centrafricaine

En 2014-2015 la FAO a soutenu 2 456 groupes (soit 45 000 ménages) à travers l'approche des CdR, en renforçant leurs capacités de production afin d'accroître leurs revenus, de diversifier leurs moyens de subsistance et de contribuer à l"établissement de la paix au niveau local. Plus de 70 pour cent des groupes soutenus sont des groupes de femmes et 76 pour cent des bénéficiaires de prêts sont des femmes. En conséquence, les relations entre les sexes au sein du ménage se sont améliorées et les femmes ont signalé être plus à même de soutenir la santé de la famille et de payer les frais de scolarité, et plus sûres d'elles, notamment au moment de parler en public.

Cibler le travail des femmes dans les pêches artisanales

En 2014, les Directives d'application volontaire visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté (les Directives SSF) ont été adoptées pour répondre aux préoccupations spécifiques des pêches artisanales. Ces directives reconnaissent l'importance de l'égalité des sexes, de la réduction des risques de catastrophe et de l'adaptation au changement climatique pour développer des pêches artisanales durables. Par exemple, dans les communautés de pêches artisanales en Somalie, des efforts spéciaux ont été fournis pour renforcer la résilience des femmes en relançant leur travail passé: en effet, les femmes construisaient et réparaient traditionnellement les bateaux de pêche jusqu'à l'effondrement des institutions du pays durant la guerre civile des années 1990. À la demande des organisations locales de femmes, le Programme pour la pêche de FAO-Somalie a dispensé une formation aux femmes en matière de construction de bateaux, de confection de gilets de sauvetage, d'entretien des dispositifs de localisation électroniques pour les bateaux de pêche, de transformation des poissons post-récolte et de compétences commerciales, ce qui a eu pour effet d'accroître la consommation de poisson, a empêché les pertes alimentaires et généré des revenus.

ŒUVRER POUR L'ÉGALITÉ DES SEXES DANS LES INTERVENTIONS EN SITUATION D'URGENCE

Effectuer des évaluations des besoins sensibles au concept de parité

Les évaluations des besoins sensibles au concept de parité sont essentielles pour s'assurer que les besoins spécifiques des femmes et des hommes soient efficacement traitées dans les plans de prévention et les réponses aux urgences.

En 2015, la FAO a recueilli des informations ventilées par sexe après l'inondation du Myanmar, le tremblement de terre du Népal et l'impact d'El Niño au Soudan. Toutes les évaluations ont conclu que les moyens de subsistance des ménages avec des femmes à leur tête étaient les plus gravement touchés : Au Myanmar, par exemple, deux fois plus de femmes que d'hommes ont signalé une consommation alimentaire réduite. De la même manière, une évaluation des pertes et des dommages à grande échelle incorporant les questions liées à la parité homme femme a été mené en 2016 en étroite collaboration avec le Programme alimentaire mondial dans la République arabe syrienne. Les résultats seront utilisés pour identifier les opportunités des femmes de s'engager dans les processus de consolidation de la paix au travers d'interventions liées à l'agriculture.

FIGURE 7
Soutenir les femmes dans les interventions en situation d'urgence suite au Typhoon Haiyan et promouvoir la résilience aux Philippines

Les urgences, les activités de reprise et de relèvement	Le rétablissement des moyens d'existence des communautés sujettes aux conflits	Renforcer la résilience des petits pêcheurs
Le Programme a aidé 23 126 femmes: 10 110 d'entre elles travaillent dans le secteur de la noix de coco, 7329 dans le secteur du riz et maïs et 5687 dans le secteur de la pêche	96% des récipiendaires étaient des femmes qui ont bénéficié d'une assistance dans la manipulation et le traitement du poisson, le traitement du riz et du manioc, et la culture de la jacinthe d'eau. 44 personnes ont participé à la formation au niveau des communautés sur la réduction et la gestion des risques de catastrophes, 30 pour cent desquelles étaient des femmes.	2 023 femmes, représentant 52 pour du total des participants, ont pris part aux réunions et ateliers de ce projet communautaire.

Les évaluations fournissent des éléments probants importants pour les interventions. Sur la base des réponses fournies par les femmes au Népal, les potagers, qui ne requièrent qu'une petite superficie, ont été introduits pour assurer une reprise rapide de la production d'aliments, et améliorer la nutrition au sein des ménages. Ils servent aussi comme source de revenus. Lorsque des femmes au Soudan ont identifié la nécessité de remplacer le bétail qu'elles avaient perdu à cause d'El Niño, les ménages les plus vulnérables avec une femme à leur tête ont été réapprovisionnés en chèvres laitières reproductrices qui ont donné aux femmes un accès au lait et aux micronutriments tout en leur fournissant un revenu grâce à la vente du lait.

Grace aux évaluations des besoins sensibles au concept de parité réalisées après le typhon Haiyan qui a frappé les Philippines, les femmes ont reçu des intrants agricoles, l'accès à une formation en compétences et du matériel initial pour pouvoir mener des activités durables post-récolte et apportant une valeur ajoutée.

Afin de répondre aux urgences et aux crises prolongées, la FAO fait partie du projet Gender Standby Capacity Project (GenCap) une initiative du Comité permanent interorganisations (CPI), qui déploie des conseillers en capacités de genre (Gender Capacity Advisers) pour aider les parties prenantes humanitaires à intégrer la parité hommes-femmes dans tous les secteurs de l'intervention humanitaire. À l'heure actuelle, 18 conseillers du GenGap sont déployés: deux dans des bureaux régionaux, 13 au niveau des pays et deux au niveau mondial, dont un auprès du Cluster mondial sur la sécurité alimentaire FAO-PAM afin de renforcer les capacités d'analyse systématique de données ventilées par sexe et par âge sur les besoins en matière de sécurité alimentaire.

Conférer un accès sûr aux combustibles et à l'énergie (SAFE)

L'accès aux combustibles pour la cuisson des aliments est une question importante dans les situations de crise parce que les ressources tendent à diminuer lorsque des personnes déplacées commencent à concurrencer les communautés d'accueil pour leur utilisation. De plus, la corvée de la collecte du bois de feu prend plus de temps et peut être dangereuse pour les femmes et les enfants qui en sont chargés. En tant que coprésidente du Groupe de travail humanitaire inter-organisations SAFE, la FAO a distribué des fourneaux à bon rendement énergétique qui réduisent l'exposition des femmes et des filles à la violence sexiste en réduisant le nombre de trajets qu'elles doivent effectuer, en plus des avantages pour l'environnement et la santé qu'ils comportent. Des évaluations ont été menées récemment sur les difficultés liées aux combustibles et aux sources d'énergie rencontrées par les communautés du Myanmar, du Kenya, de la Somalie et du Soudan du Sud. Les évaluations ont analysé les types de combustibles et les technologies de cuisson des aliments utilisées par les ménages, ainsi que les risques spécifiques que courent les femmes chargées de la cuisson des aliments, de la collecte et la vente du bois de feu, et de la production de charbon. Les conclusions ont éclairé la conception de programmes ciblés qui cherchent à prévenir ou à réduire le risque de tensions et de conflits intra- et intercommunautaires relatifs à l'utilisation des ressources naturelles. Au Soudan du Sud, la FAO et ses partenaires ont distribué plus de 10 000 fourneaux à bon rendement énergétique et ont dispensé une formation à 820 femmes pour qu'elles sachent s'en servir. Une base de référence et des outils de suivi ont été conçus pour aider les partenaires locaux à évaluer les impacts sociaux des fourneaux.

Protection contre la violence sexiste

Dans de nombreux environnements dans lesquels opère la FAO, la violence sexiste est une réalité omniprésente et persistante. Les situations d'urgence humanitaires, l'insécurité alimentaire et la pauvreté tendent à accroître la prévalence de la violence sexiste, ce qui nuit à la sécurité alimentaire au niveau des ménages et national en réduisant la résilience des survivantes, et donc affaiblit leur capacité à mener un travail productif et crée, de fait, un cercle vicieux.

Des conseils techniques et un soutien en matière de politiques sont aussi proposés aux gouvernements pour abolir la législation et les pratiques discriminatoires, et pour incorporer l'égalité des sexes et les activités de lutte contre la violence sexiste dans les projets et les programmes. Les FAO-Dimitra Clubs (voir le chapitre 3), les Écoles pratiques d'agriculture et d'apprentissage de la vie pour les jeunes (JFFLS) (voir le chapitre 3) et les interventions SAFE ont amélioré l'accès des femmes aux ressources et aux services et réduit les risques de violence sexiste

HISTOIRE ENREGISTRÉE SUR LE TERRAIN

La résilience des femmes et l'entrepreneuriat féminin aux Philippines

Lorsque le typhon Haiyan s'est abattu sur les Philippines en novembre 2013, 14,1 millions de personnes ont été touchées. Il a occasionné des dégâts importants parmi les communautés côtières et dans le secteur agricole, faisant ainsi peser une menace sur la sécurité alimentaire nationale et compromettant gravement les moyens de subsistance de nombreux petits agriculteurs et pêcheurs. Les pêcheurs ont perdu des biens de production essentiels comme des bateaux, du matériel de pêche et du matériel post-récolte, et plus de 44 millions de cocotiers ont été endommagés. Les femmes ainsi que les hommes des communautés de la pêche et de l'agriculture se sont retrouvés sans moyen de gagner de l'argent et de pourvoir aux besoins essentiels de leur famille.

Suite à cela, la FAO a établi un plan de deux ans, le «Programme d'urgence, de relèvement et de réhabilitation suite au Typhon Haiyan» (*Typhoon Haiyan Emergency, Recovery and Rehabilitation Programme*), qui appliquait l'approche de la redevabilité envers les populations touchées, intégrant les questions liés à l'égalité des sexes dans la programmation relative à la situation d'urgence. Il reconnaît que les femmes subissent de façon disproportionnée les effets dévastateurs des crises parce qu'elles ont un accès inégal aux biens et aux compétences requis pour y répondre et s'en relever. Elles sont aussi plus vulnérables en grande partie en raison des rôles de genre traditionnels qui leur ont été assignés et de leur statut socio-économique inférieur, ce qui les expose davantage aux risques environnementaux.

Ce programme a proposé une variété d'activités de développement des capacités, y compris la formation en esprit d'entreprise, en planification d'activités commerciales et en apport de valeur ajoutée pour plus de 23 500 femmes réparties dans les secteurs de la noix de coco, du riz, du maïs et de la pêche. Les femmes des communautés de pêche ont été tout particulièrement ciblées parce qu'elles sont le plus souvent chargées des activités post-récolte. Les femmes ont appris à diversifier et à accroître leurs revenus en proposant de nouveaux produits. Grâce à ces activités, elles sont devenues des agents de relèvement et de résilience au sein de leurs communautés respectives, en mesure d'envisager des moyens de subsistance autres que la pêche et l'agriculture et de se développer sur d'autres marchés. Cela a eu un effet autonomisant car cela a considérablement accru leur revenu et réduit leur dépendance financière envers les membres du ménage de sexe masculin.

Le Programme a réussi à conjuguer efficacement les secours en situation d'urgence et le développement de la chaîne de valeur en se montrant sensible au concept de parité et en incluant les femmes comme partenaires et agents du changement, et pas seulement comme les victimes d'une catastrophe.

« Nous avons appris à sécher le poisson et les seiches plus efficacement en réduisant au minimum le gaspillage et en nettoyant soigneusement. Nous avons aussi appris combien de sel il fallait utiliser, pour éviter le gaspillage et aussi pour préparer de nouveaux produits comme le tocino de poisson (poisson salé). Maintenant, nous sommes optimistes et pensons que nous pouvons améliorer nos revenus. Nous avons appris à ne pas trop dépendre de nos époux et aussi que les femmes peuvent apporter une contribution, et nous nous sentons plus sûres de nous. »

Loida Lagan de Baronganan, Palawan
femme bénéficiaire

PHILIPPINES
Une femme appartenant à une communauté de pêcheurs montre la pêche du jour.
©FAO

Réaliser la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour tous est au cœur du travail de la FAO. Au cours des 70 dernières années, l'Organisation a travaillé dur pour aider les femmes et les hommes des zones rurales et urbaines à produire et accéder à des produits alimentaires de qualité pour vivre sainement.

L'expérience passée et les preuves existantes montrent qu'en comblant la disparité entre les sexes dans l'agriculture, en assurant un accès égal à la terre, à l'eau et à d'autres ressources et services productifs, on générera des gains significatifs pour les moyens d'existence des populations rurales. Permettre aux femmes de participer de manière plus efficace à l'agriculture, de devenir aussi productives que leurs homologues masculins contribuera de manière significative à relancer l'agriculture et le développement rural. L'autonomisation des femmes est un élément clé du bien-être des enfants et des familles, par lequel on va renforcer le capital humain des générations futures et contribuer au développement économique de long terme. Pour cela, la productivité agricole doit être augmentée, les systèmes alimentaires doivent devenir plus efficaces et inclusifs, tout en renforçant la résilience des populations au changement climatique, aux catastrophes naturelles et provoquées par l'homme. Ces résultats ont été présentés par la FAO à *l'État de l'alimentation et de l'agriculture 2010 – 11* (FAO, 2011).

Des progrès non négligeables ont été réalisés par l'Organisation dans le domaine de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans les zones d'intervention prioritaire dans le domaine de l'agriculture et le développement rural en vertu du Cadre stratégique. Comme cela est souligné dans cette publication, la FAO s'engage à libérer le potentiel des femmes et des hommes ruraux tout en s'attaquant aux causes fondamentales de la pauvreté

CONCLUSIO

BURUNDI
Écoles pratiques pour agriculteurs – formation pour éducateurs à Gihanga, Bujumbura.
©FAO

et de la faim. Pour cette raison, l'Organisation soutient les pays à encourager l'égalité entre les sexes par l'intermédiaire de son travail normatif et de terrain, en identifiant les zones d'intervention prioritaires et en mettant au point des méthodologies et des outils pour améliorer leurs capacités.

Sur le plan national, par exemple, la FAO a aidé les Membres dans la formulation de politiques et de cadres juridiques sur la sécurité alimentaire et la nutrition et la réduction de la pauvreté qui sont basés sur des preuves et tiennent compte de la parité homme femme. Des recherches et du travail de terrain sont également menés pour promouvoir la gestion inclusive et durable des ressources naturelles, notamment la terre et l'eau, conformément au principe de l'agriculture intelligente face au climat. La FAO a contribué à autonomiser les femmes à devenir des partenaires actifs et égaux dans des entreprises rurales et des systèmes alimentaires, en augmentant leur participation dans les filières et les institutions rurales, et en apportant des programmes de protection sociale et en réduisant leur charge de travail quotidienne via des pratiques et technologies améliorées. Un soutien a également été fourni pour renforcer les capacités nationales grâce à la conception et la mise en œuvre de politiques, de stratégies et de plans pour gérer le risque de catastrophes et de conflits, ce qui a contribué à améliorer la résilience des hommes et des femmes ruraux.

Le programme de développement durable à l'horizon 2030 reconnaît l'égalité des sexes comme la base pour créer un monde juste, prospère, socialement inclusif et durable. L'autonomisation des femmes rurales est également reconnue comme un multiplicateur puissant du bien-être des individus et un prérequis essentiel au développement durable. Par conséquent, l'éradication de la faim et de la pauvreté doit être résolue dans les zones rurales, où vivent 80 pour cent des personnes les plus pauvres et les plus mal nourries du monde. Cela exige une volonté politique forte pour investir dans les agents majeurs de changement : les femmes rurales, les petits producteurs, les fermes familiales, les pêcheurs, les communautés indigènes, les jeunes gens et d'autres. De cette manière seulement les pays pourront réaliser les Objectifs de développement durable – pour « ne laisser personne de côté » et atteindre collectivement nos objectifs.

RÉFÉRENCES

ActionAid. 2016. *Not ready, still waiting: Governments have a long way to go in preparing to address gender inequality and the SDGs.*

Bradley, A. (à paraitre). *Protection from gender-based violence in food security and agricultural interventions: a guide for FAO and partner staff.* Rome, FAO.

British Red Cross. 2009. *"Myanmar Cyclone Nargis: One Year on Enormous Challenges to Recovery Remain".* 30 April. (http://reliefweb.int/report/myanmar/myanmar-cyclone-nargis-one-year-enormous-challenges-recovery-remain-0)

FAO. 2011. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. Le rôle des femmes dans l'agriculture combler le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement*. Rome. 174 pp. (http://www.fao.org/docrep/013/i2050f/i2050f.pdf)

FAO. 2012. *Improving Gender Equality in Territorial Issues (IGETI). Integrated Guidelines.* Rome. 49 pp. (www.fao.org/docrep/016/me282e/me282e.pdf)

FAO. 2013a. *Politique de la FAO sur l'égalité des sexes. Atteindre les objectifs de sécurité alimentaire dans l'agriculture et le développement rural.* Rome. 36 pp. (http://www.fao.org/docrep/017/i3205f/i3205f.pdf)

FAO. 2013b. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture: mettre les systèmes alimentaires au service d'une meilleure nutrition.* Rome. (http://www.fao.org/docrep/018/i3300f/i3300f.pdf)

FAO. 2014a. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. Ouvrir l'agriculture familiale à l'innovation.* Rome. 180 pp. (http://www.fao.org/3/a-i4040f.pdf)

FAO. 2014b. *Value chain dynamics and the small-scale sector.* Rome. 5 pp. (www.fao.org/3/contents/517f58dc-8bfe-54e3-846f-22cdc7e566c5/i3630e.pdf)

FAO. 2014c. Report: Training Course on Integrating Dietary Diversity Score into the Household Budget Survey, Kurgan Tube, Tajikistan, 19-24 May 2014. Rome. (www.fao.org/fileadmin/templates/nutrition_assessment/Workshops/Kurgan_Tube_Tajikistan_WDDS_Training_Report_Final_20141020.pdf).

FAO. 2015a. *l'action de la FAO face au changement climatique.* Conference des Nations Unies sur le changement climatique 2015. 32pp. (http://www.fao.org/3/a-i5165f.pdf)

FAO. 2015b. *Qualitative research on women's economic empowerment and social protection - a research guide,* by Sara Pavanello, Pamela Pozarny and Ana Paula de la O Campos. Rome. 46 pp. (www.fao.org/3/a-i4420e.pdf)

FAO. 2016a. *Agri-Gender Statistics Toolkit.* Rome. 56 pp. (www.fao.org/3/a-i5769e.pdf)

FAO. 2016b. FAO Position Paper. The World Humanitarian Summit. Rome. 28 pp. (www.fao.org/3/a-i5655e.pdf)

FAO. 2016c. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. Changement climatique, agriculture et sécurité alimentaire.* Rome. 232 pp. (http://www.fao.org/3/a-i6030f.pdf)

FAO. 2016d. Base de données Genre et le Droit à la Terre. de la *FAO [online].* (http://www.fao.org/gender-landrights-database/fr/)

FAO. non daté. *Nota de política sobre las mujeres rurales 1: Aumenta el porcentaje de mujeres a cargo de explotaciones agropecuarias en América Latina y el Caribe.* (www.fao.org/3/a-as107s.pdf)

FAO. non daté. *La résilience face aux aléas naturels et aux catastrophes qui en résultent.* (http://www.fao.org/resilience/domaines-dactivite/aleas-naturels/fr/). Page web consultée le 28 Octobre 2016.

FAO et Banque africaine de développement. 2010. Continental Programme on Post-harvest Losses (PHL) Reduction Rapid Needs Assessment – Working Document – Ghana. (www.fao.org/3/a-au870e.pdf)

FAO et Banque asiatique de développement (BAsD). 2013. *Gender equality and food security. Women's empowerment as a tool against hunger.* Asian Development Bank. Mandaluyong City, Philippines. 114 pp. (www.fao.org/wairdocs/ar259e/ar259e.pdf)

FAO, CGIAR et Programme sur le changement climatique, l'agriculture et la sécurité alimentaire (CCAFS). 2012. *Training guide gender and climate change research in agriculture and food security for rural development.* Rome, FAO. 136 pp. (www.fao.org/docrep/015/md280e/md280e00.pdf)

FAO, FIDA et PAM. 2014. L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2014. *Créer un environnement plus propice à la sécurité alimentaire et à la nutrition.* Rome, FAO. 60 pp. (http://www.fao.org/3/a-i4030f.pdf).

FAO, FIDA et PAM. 2015. L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2015. *Objectifs internationaux 2015 de réduction de la faim.* Rome, FAO. 60 pp. (http://www.fao.org/3/a-i4646f.pdf)

FAO et SIK (Swedish Institute for Food and Biotechnology). 2011. *Global Food Losses and Food Waste: extent, causes, prevention.* Rome.

FIDA. 2010. *Promoting women's leadership in farmers' and rural producers' organizations.* Rome. (https://www.ifad.org/documents/10180/498cfa01-fbda-410e-b356-df1203cdf976)

FIDA. 2011. *Women and Rural Development.* (https://www.ifad.org/documents/10180/e1e0d0da-c59a-4ee8-a5dd-2825a9528003)

FIDA. 2013. *Smallholders, food security, and the environment.* Rome. 54pp. (https://www.ifad.org/documents/10180/666cac24-14b6-43c2-876d-9c2d1f01d5dd)

IFPRI (Institut international de recherche sur les politiques alimentaires), Smith, L. & Haddad, L. 1999. *Explaining child malnutrition in developing countries: A cross-country analysis.* FCND Discussion Paper No. 60. Washington, D.C. (http://ageconsearch.umn.edu/bitstream/94515/2/explaining%20child%20malnutrition%20in%20developing%20countries.pdf).

OIT (Organisation internationale du travail). 2016. *Women at Work: Trends 2016.* Geneva. (www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_457317.pdf)

INFORM. 2014. INFORM Natural Hazard Composite Indicator.

Justino, P. (à paraitre). Food Security, Peacebuilding and Gender Equality: Conceptual Framework and Future Directions. FAO and Institute of Development Studies.

Marston, A. 2016. *Women's Rights in the Cocoa Sector: Examples of emerging good practice.* Oxfam. 32pp. (www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/dp-womens-rights-cocoa-sector-good-practice-100316-en.pdf)

Meinzen-Dick, R., Quisumbing, A., Behrman, J., Biermayr-Jenzano, P., Wilde, V., Noordeloos, M., Ragasa, C. et Beintema, N. 2011. *Engendering agricultural research, development, and extension.* IFPRI, Washington, D.C. (www.ifpri.org/publication/engendering-agricultural-research-development-and-extension-0).

Mekonnen, M. et Hoekstra, A. 2016. Four billion people facing severe water scarcity. *Science Advances.* Vol2, No.2.

Ndiaye, O., Sodoke Komivi, B. et Diei-Ouadi, Y. 2014. *Guide for developing and using the FAO-Thiaroye processing technique (FTT-Thiaroye).* Rome, FAO. 67 pp. (www.fao.org/3/a-i4174e.pdf).

Nelson, S. (à paraitre). *Gender-Responsive Disaster Risk Reduction in the Agriculture Sector: Guidance for policy-makers and practitioners.* FAO. Rome.

Republic of Rwanda Ministry of Trade and Industry. 2012. National Cross-Border Trade Strategy.

Rockefeller Foundation. 2013. *Waste and Spoilage in the Food Chain. Decision Intelligence Document.* 71pp. (www.rockefellerfoundation.org/app/uploads/Waste-and-Spoilage-in-the-Food-Chain.pdf)

Institut royal des tropiques (KIT), Agri-ProFocus & Institut international pour la reconstruction rurale (IIRR). 2012. *Challenging chains to change: Gender equity in agricultural value chain development.* KIT Publishers, Royal Tropical Institute, Amsterdam. 367 pp. (www.kit.nl/gender/wp-content/uploads/publications/2008_chachacha.pdf)

Rubin, D., Manfre, C. & Nichols Barrett, K. 2009. *Promoting Gender Equitable Opportunities in Agricultural Value Chains: A Handbook.* USAID. 140pp. (http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/pnaeb644.pdf)

Senders, A. Lentink, A. & Vanderschaeghe, M. 2012. *Gender in Value Chains - Practical Toolkit to Integrate a Gender Perspective in Agricultural Value Chain Development.* Agri-ProFocus. 191 pp. (http://agriprofocus.com/upload/ToolkitENGender_in_Value_ChainsJan2014compressed1415203230.pdf)

Slavchevska, V., Kaaria, S. & Taivalmaa, S.-L. 2016. *Feminization of agriculture in the context of rural transformations: what is the evidence?* Working paper prepared for World Bank. 43 pp. (http://documents.worldbank.org/curated/en/127411474615736032/pdf/108468-REVISED-PUBLIC-Working-Paper-Feminization-of-AgricultureWorld-Bank-FAO.pdf)

Commission économique pour l'Afrique (CEA). 2009. *African Women's Report 2009: Measuring Gender Inequality in Africa – Experiences and Lessons from the African Gender and Development Index.* Addis Ababa.

Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC). 2007. *Strengthening Efforts to Eradicate Poverty and Hunger, Including through the Global Partnership for Development. Report of the Secretary- General.* UN doc. E/2007/71. New York, USA. 25 pp. (www.unohrlls.org/UserFiles/File/LDC%20Documents/ECOSOC2007/SGReport_Poverty_and_hunger.pdf)

Assemblée générale des Nations Unies. 2016. *One humanity: shared responsibility. Report of the UN Secretary-General for the World Humanitarian Summit.* 64 pp.

UNHCR. 2016. *Global Trends: Forced Displacement in 2015.* 68 pp. (https://s3.amazonaws.com/unhcrsharedmedia/2016/2016-06-20-global-trends/2016-06-14-Global-Trends-2015.pdf)

UN Femmes. 2010. *Unleashing the Potential of Women Informal Cross Border Traders to Transform Intra-African Trade.* 4 pp. (www2.unwomen.org/~/media/headquarters/media/publications/en/factsheetafricanwomentradersen.pdf?v=1&d=20140917T100944)

Banque mondiale. 2003. *Sustaining Forests: A World Bank Strategy.* Washington, DC

Banque mondiale. 2012. *World Development Report 2012: Gender Equality and Development.* Washington, D.C. (http://siteresources.worldbank.org/INTWDR2012/Resources/7778105-1299699968583/7786210-1315936222006/Complete-Report.pdf)

Banque mondiale. 2014. *Expanding Women's Access to Financial Services.* (www.worldbank.org/en/results/2013/04/01/banking-on-women-extending-womens-access-to-financial-services)

Banque mondiale, FAO & FIDA. 2009. *Gender in Agriculture Sourcebook. Washington, DC, World Bank.* 792 pp. (http://siteresources.worldbank.org/INTGENAGRLIVSOUBOOK/Resources/CompleteBook.pdf)

Banque mondiale, FAO & FIDA. 2015. *Gender in Climate-Smart Agriculture. Module 18 for the Gender in Agriculture Sourcebook.* 96 pp. (www.fao.org/3/a-az917e.pdf)

REMERCIEMENTS

Cette publication a été préparée sous la responsabilité globale de Kostas G. Stamoulis Sous-Directeur général par intérim chargé du Département du développement économique et social, Brave Ndisale, Directrice de la Division des politiques sociales et des institutions rurales (ESP) avec la coordination de Regina Laub, Responsable de la politique sur la parité de la même Division. Les informations présentées sont le résultat d'un processus de consultation vaste et complet dans l'Organisation qui a fait appel à des collègues travaillant dans des services du Siège et dans les bureaux régionaux et nationaux.

Chaque chapitre a été préparé par un(e) rédacteur/-trice principal(e) d'ESP, à savoir Sofie Isenberg, Flavia Grassi, Libor Stloukal, Valentina Franchi et Unna Mustalampi, avec le soutien et la contribution de l'équipe sur la parité. En particulier, nous remercions Asha Bradley, Francesca Di Stefano, Susan Kaaria, Miriam Kronester, , Szilvia Lehel, Andrea Luciani, Marta Osorio, Hajnalka Petrics, Alejandra Safa et Ilaria Sisto pour leurs commentaires et points de vue. Sofie Lambert (ESP) a rédigé les histoires de terrain en se basant sur les programmes et les projets réussis et en obtenant les points de vue de l'équipe sur la parité, notamment de Christine Legault.

Nous souhaitons remercier l'équipe de Gender Focal Points au Siège qui a contribué en faisant part de ses expériences et de ses réussites, notamment Bruna Bambini, Yon Fernandez, Jennifer Gee, Indira Joshi, Ahmed Raza, Elisabetta Tagliati, et Andreas Thulstrup. Chiara Brunelli, Carlo Cafiero et Vanya Slavchevska en particulier, ont fourni des points de vue essentiels sur le travail lié aux données ventilées par sexe et aux statistiques sur la parité.

Nos remerciements vont également aux experts régionaux sur la parité : Dono Abdurazakova, Claudia Brito, Malika Martini , Tacko Ndiaye et Clara Park et leurs équipes, qui ont contribué à la publication des informations régionales pertinentes et des études de cas nationales, rassemblées grâce au soutien de Gender Focal Points dans les bureaux décentralisés.

L'équipe sur la parité est extrêmement reconnaissante pour les études et informations fournies par l'équipe de direction du Département du développement économique et social (Pietro Gennari, Anna Lartey, Boubaker BenBelhassen and Rob Vos), les responsables de programme stratégique (Karel Callens, Clayton Campanhola, Benjamin Davis, Jamie Morrison and Dominique Burgeon) et leurs équipes, le Bureau du Directeur général, en particulier, Kea Mihara et Coumba Sow et le Bureau de la stratégie, de la planification et de la gestion des ressources, en particulier Boyd Haight et Minà Dowlatchahi .

Nous souhaitons remercier Sofie Isenberg (ESP) et Lyn Hunt (OCCP) pour la correction, Melina Archer pour son assistance technique et ses conseils liés à la publication de l'article, Antonella Porfido et Fabrizio Puzzilli pour la mise en page et le design de couverture, Sonia García Baena pour la traduction vers l'espagnole et Green Ink pour la traduction vers le francais.

La mise au point de cette publication a été un effort de réelle collaboration entre les différentes divisions qui reflète parfaitement l'esprit du travail de l'Organisation sur la parité.

La FAO reconnaît le potentiel des femmes et hommes en milieu rural pour parvenir à la sécurité alimentaire et à une bonne nutrition, et elle est résolue à éliminer les inégalités entre les sexes, conformément à l'engagement de « ne laisser personne pour compte » qui est au cœur même des ODD et du Programme 2030.

Cette publication a pour finalité d'illustrer comment le travail constant et soutenu effectué par la FAO en matière d'égalité des sexes contribue à relever les défis auxquels la sécurité alimentaire et l'agriculture sont confrontées. Chacun des chapitres met en évidence l'importance de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes pour réaliser les Objectifs stratégiques de la FAO, décrit les résultats obtenus et les interventions importantes mises en œuvre au niveau des pays et à l'échelle internationale. Des histoires enregistrées sur le terrain illustrent l'impact du travail de la FAO sur les récipiendaires en mettant en relief les succès et les nouvelles manières de voir ainsi obtenues.

ISBN 978-92-5-209564-4

9 789252 095644

I6618FR/1/12.16